



© CNRS / Nicolas Fijet

Édito

de Patrice Bourdelais, directeur de l'INSHS

À la veille de la période estivale, et après plus d'un an passé à la direction de l'INSHS, il est opportun d'établir un premier bilan et de tracer les grandes lignes d'action qui caractériseront l'année universitaire prochaine [...]

ZOOM SUR...

Le LACITO, un laboratoire à l'écoute des langues

Depuis plus de trente ans, le LACITO étudie et fait connaître les langues et les cultures à tradition orale du monde entier. Aperçu sur une mémoire vivante des langues [...]

VALORISATION

Archéologie de la France - Informations

Coédition du ministère de la Culture et du CNRS, la revue en ligne *Archéologie de la France - Informations* publie gratuitement et de façon permanente l'actualité des opérations archéologiques menées en France [...]

OUTILS DE LA RECHERCHE

Corpus IR, une nouvelle infrastructure de recherche pour les SHS

Depuis le 1^{er} mai 2011, les SHS disposent, au côté du TGE Adonis et du GIS Progedo, d'une troisième Très grande infrastructure de recherche : Corpus IR [...]

JournalBase

Construit à partir de données bibliométriques et de listes d'autorité, JournalBase offre, en libre accès, un service inédit de recensement des revues en SHS [...]

LA TRIBUNE D'ADONIS

L'équipe du TGE Adonis s'est fortement mobilisée pour remplir au mieux la feuille de route fixée en 2010 par les tutelles de cette infrastructure [...]

NOUVELLES DE L'INSTITUT

Quelques mots sur les procédures au sein de l'INSHS – n°2 [...]
L'Institut accueille de nouveaux membres [...]



VIE DES LABOS

Prôtis – Programme d'archéologie expérimentale pour la construction de deux navires massaliotes

Tout débute en 1993 avec la découverte de deux épaves grecques archaïques au cours de fouilles préventives à Marseille. Aujourd'hui, une équipe scientifique du CNRS porte le projet ambitieux de les faire revivre et naviguer à nouveau [...]

VIE DES RÉSEAUX

Le Réseau Droit, Sciences et Techniques (RDST)

Le Réseau Droit, Sciences et Techniques est une communauté scientifique dont l'activité de recherche vise à l'étude des relations entre le droit, les innovations scientifiques et leurs applications technologiques [...]



LIVRE



Études sur Spinoza et les philosophies de l'âge classique,
Alexandre Mathéron, ENS Éditions, 2011

Cet ouvrage sur Spinoza et les philosophies de l'âge classique traite tous les domaines du

rationalisme classique : métaphysique, théorie de la connaissance, analyse des passions, éthique, politique et religion [...]

[voir toutes les publications](#)

REVUE

L'Année sociologique

Volume 61 | 2011 - N°1

Sociologie de la consommation

Études théoriques et présentations

par Simon Langlois

Éditorial - Introduction

Le Besoin de solidarité - Introduction et articles de ce numéro thématique

Le Besoin - Le bien - La distribution culturelle entre le travail et le loisir

Le Besoin - Le « capital » économique de consommation - Le capital d'habitat

Le Besoin - Le bien-être - Introduction de ce numéro

M. R. CHATEL - La genèse de la ligne sociale d'habitat

ANALYSES SOCIOLOGIQUES THÉMATIQUES

É. JACQUES - É. MARTEL - M. VALLÉ - L. BENOIST - Présentation et essai de lecture

de la revue de ce numéro thématique

Ph. BENOIST - Récapitulatif théorique et sociologique de l'Introduction

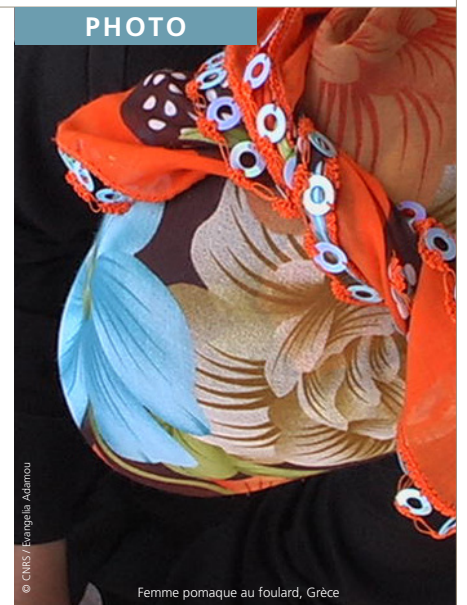
ANNÉE DE LECTURE

ANALYSES SOCIOLOGIQUES GÉNÉRALIS

L'Année sociologique, fondée par Émile Durkheim en 1898, est la première et la plus ancienne des revues scientifiques propres aux sciences sociales. Ce numéro aborde les différents aspects de la

sociologie de la consommation : les besoins tels qu'ils apparaissent dans les budgets de famille, l'acte d'achat, la distribution, un mouvement de consommateurs [...]

PHOTO



© CNRS / Arangelia Adamou

Femme pomaque au foulard, Grèce

À LA UNE

Édito

de Patrice Bourdelais
directeur de l'INSHS



A la veille de la période estivale, et après plus d'un an passé à la direction de l'INSHS, il est opportun d'établir un premier bilan et de tracer les grandes lignes d'action qui caractériseront l'année universitaire prochaine. Sur un plan général, comme vous avez pu le constater, le CNRS a tenu son rôle d'acteur dans la réorganisation du paysage de la recherche, de partenaire tant dans la constitution des IDEX et l'émergence de grandes universités françaises de niveau mondial que dans la mobilisation de ressources humaines et financières.

À l'INSHS, du côté du bilan, les concours de recrutement des chercheurs ont été bien conduits par les sections et les résultats en sont tout à fait satisfaisants. L'une de nos priorités, l'ouverture aux différentes « aires culturelles », s'y illustre de façon exemplaire avec 12% des recrutements de CR ; les autres (santé, environnement, information-communication, genre) se situent à 3 ou 4% chacune. Des progrès sont encore à accomplir en ce qui concerne la construction d'une pluridisciplinarité assumée et porteuse de développements novateurs pour l'ensemble de nos disciplines. L'essor de la thématique sur le genre a conduit à l'élection de quelques jeunes chercheurs, elle débouche aussi sur la constitution d'un GIS qui débordera nécessairement des limites du seul INSHS pour s'étendre à l'ensemble des instituts du CNRS. Ce souci d'encourager les initiatives pluridisciplinaires s'est également traduit par le déploiement des crédits incitatifs des PEPS en collaboration avec l'INEE et l'INS2I, dont les appels d'offre ont été gérés par des jurys inter-instituts. L'accompagnement des revues françaises de notoriété internationale au passage à l'offre d'une traduction en anglais (dans un premier temps) disponible en ligne est en cours. Après la mise au point d'un cahier des charges, dont le respect par les revues leur permet de se porter candidates à l'aide à la traduction, trois revues – en histoire, sociologie et sciences politiques – seront prêtes à publier en ligne, tout en maintenant leur version française sur papier, leur première livraison de 2011 en anglais. D'autres périodiques, représentant d'autres disciplines, sont sur les rangs pour bénéficier de cette aide l'an prochain. Ainsi la visibilité internationale des travaux publiés par les plus grandes revues françaises se trouvera fortement accrue au cours des prochaines années. Dans le domaine de l'international également, les réflexions sur le renforcement de notre réseau d'UMI et d'UMIFRE, lieux majeurs de collaboration avec les universités locales et unités d'accueil de chercheurs propices au développement des recherches sur des régions lointaines ont été entamées. Enfin, les préparatifs du salon consacré à la valorisation en SHS, qui se tiendra à Paris à l'automne 2012,

se poursuivent. Ils permettent d'améliorer l'inventaire des opérations de valorisation, sous toutes ses formes, conduites au sein des unités et des MSH. Quant aux initiatives d'avenir, l'INSHS a instruit les projets d'Equipex puis le Labex qui lui ont été adressés. Il en a soutenu une grande proportion et s'est réjoui des succès remportés par la communauté des SHS. Il est prêt à accompagner les projets qui seront présentés lors de la deuxième phase des appels d'offres.

À partir de la prochaine rentrée universitaire, nous poursuivrons les opérations de long terme : coloriage des postes de chercheurs sur les thématiques prioritaires, accroissement de la proportion des postes pluri-disciplinaires (affectés aux CID ou à des sections non directement gérées par l'INSHS), aide à de nouvelles revues dans leur offre de traduction anglaise en ligne, finalisation du salon de la valorisation, renforcement du ciblage des PEPS sur des opérations inter-instituts ou en copilotage avec les MSH et du soutien aux seuls colloques pluri-disciplinaires (dossiers présentés à au moins trois sections relevant de l'INSHS ou à deux sections relevant d'instituts différents). Enfin, le copilotage des UMR avec nos partenaires universitaires connaîtra une phase inédite. Les délégations, désormais destinées à renforcer un axe thématique au sein d'une UMR, seront négociées avec les Présidences des universités. Dans chaque vague, le renouvellement ou le redéploiement des UMR sera également l'objet de discussions avec les gouvernances d'établissements ou d'universités, ce qui suppose des outils de description fine des ressources affectées à l'UMR, de l'identification du portage de contrats européens ou de l'ANR, de contrats régionaux, privés..., au cours du dernier contrat quadriennal, et des principaux résultats obtenus par les différentes équipes de l'UMR. Notre ambition est bien d'inciter chaque UMR à acquérir une forte visibilité nationale et, au-delà, internationale sur son domaine de compétences clairement identifié. L'INSHS sera aussi très attentif à la structuration nationale des communautés thématiques par le renouvellement des RTP, GIS, GDR et de leur dimension européenne (GDRE, LIE) et internationale (GDRI, LIA). Renforcement des thématiques prioritaires, de l'inter et de la pluridisciplinarité et de l'internationalisation des perspectives resteront les maîtres-mots de l'an prochain.

Que vous deviez mobiliser votre énergie pour préparer de nouveaux projets dans le cadre des initiatives d'avenir, pour terminer un article ou un livre, ou que vous puissiez vous accorder quelques semaines bien méritées pour vous ressourcer, je vous souhaite un bel été, fécond et réparateur.

Quelques mots sur les procédures au sein de l'INSHS – n°2

La direction scientifique de l'INSHS a souhaité, il y a deux mois, ouvrir dans la Lettre une rubrique régulière destinée à expliciter les textes réglementaires qui régissent un certain nombre de procédures concernant les chercheurs et les enseignants-chercheurs. Ces textes sont disponibles sur le site de la Délégation générale déléguée aux ressources et nous invitons les personnes intéressées à consulter les sites web que nous indiquons.

Les délégations CNRS

En 2011, la procédure suivie pour l'octroi des délégations CNRS aux enseignants-chercheurs qui en ont fait la demande s'est développée en deux temps. Malgré des contraintes de calendrier très fortes, les quelque trois cents dossiers reçus ont, d'abord, pu être examinés avec attention par les sections du comité national. Elles ont généralement procédé à un classement par grandes catégories, par exemple « très favorable » ; « favorable » ; « réservé » ; ou bien « A », « B », « C ». Les membres de la direction scientifique de l'INSHS ont ensuite opéré, en réunion de direction, à des ajustements à partir de ces listes. Ces ajustements ont été peu nombreux et sont survenus essentiellement en raison des priorités scientifiques de l'Institut ou des engagements pris, en particulier pour les UMIFRE. La direction scientifique souhaite particulièrement insister sur le fait que le refus d'une délégation, ou d'un renouvellement de délégation, ne signifie pas que les thématiques traitées par les collègues concernés n'intéressent pas l'INSHS ni que les dossiers présentés n'étaient pas de qualité. Au total, cent trente-six délégations ont été accordées ou, ce qui n'a pas été automatique, renouvelées.

En 2012, la direction scientifique sera particulièrement attentive à ce que les enseignants-chercheurs qui demandent une délégation au CNRS s'inscrivent clairement dans un projet collectif lié à un des axes de l'UMR où ils souhaitent être délégués. La délégation CNRS doit, en effet, être davantage une manière de renforcer le potentiel de recherche des unités que l'occasion de mener un projet personnel.

► Pour en savoir plus :

www.dgdr.cnrs.fr/drh/emploi-nonperm/pratique-3-deleg.htm

L'affectation des chercheurs recrutés en 2011

En 2011, les candidats à un poste de chercheur ouvert au CNRS n'ont pas été invités à expliciter un ou plusieurs vœux d'affectation, même s'ils ont fait apparaître dans leurs dossiers, en particulier par le biais de lettres de directeurs, les unités au sein desquelles ils aimeraient travailler. La direction du CNRS a souhaité souligner par là qu'une affectation est un instrument essentiel pour mener une politique scientifique. C'est le président du CNRS qui décide des affectations et il s'appuie pour cela sur l'avis des instituts. Pour donner le sien, l'INSHS a cherché, pour chacun des chercheurs admis, à trouver le meilleur compromis possible entre trois éléments fondamentaux : les souhaits de chaque chercheur, exprimés lors d'un entretien avec la direction scientifique ; leur profil scientifique, qui a été à la base de leur admissibilité par les sections ; et la politique scientifique de l'Institut, ainsi que les besoins de ses unités.

► Pour en savoir plus :

www.dgdr.cnrs.fr/drhchercheurs/concoursch/informer/deroulement-fr.htm

L'équipe de l'INSHS accueille de nouveaux membres

L'équipe de l'INSHS a accueilli dernièrement de nouveaux membres parmi elle. Dans le but d'établir un dialogue permanent avec vous, nous vous présentons ces personnes ainsi que leurs activités.



Sylvie Lacaille

Informaticienne de formation, Sylvie Lacaille a travaillé depuis 15 ans comme documentaliste au sein d'entreprise comme EADS, Renault ou encore l'IRSN.

Elle a intégré le pôle IST (Information scientifique et technique) de l'Institut des sciences humaines et sociales en tant qu'assistante de ressources documentaires et travaille notamment, en collaboration avec Michèle Dassa et Odile Contat, sur les outils RIBAC et Journalbase.

sylvie.lacaille@cnrs-dir.fr



Thi-Ngeune Lo

Chargée d'études en administration scientifique (CEAS), Thi-Ngeune Lo gère les sections 33 « Mondes modernes et contemporains », 38 « Sociétés et cultures : approches comparatives » ainsi que les dossiers « Très grands équipements-Plateformes », « Initiatives d'avenir », « Réseau MSH-IEA » et « Campus Condorcet ».

Recrutée en 1995 à la Délégation régionale d'Orléans, Thi-Ngeune Lo a poursuivi sa carrière à Paris où elle a occupé différents postes au sein de l'organisme (laboratoire de recherche, direction des relations internationales), tout en suivant une formation en histoire des sciences et des techniques.

thi-ngeune.lo@cnrs-dir.fr

► Consultez l'organigramme de l'INSHS :

www.cnrs.fr/inshs/presentation/organigramme.htm

Le projet « Prôtis » Un programme d'archéologie expérimentale pour la construction de deux navires massaliotes

De la légende à l'histoire

Il y a 2 600 ans, Prôtis et ses compagnons, après avoir longuement parcouru les mers depuis Phocée en Asie mineure, mouillaient leurs navires dans les eaux abritées du Lacydon. Du mariage de Prôtis avec Gyptis, la fille du roi local des Ségobriges, allait naître Massalia, la cité phocéenne, la plus ancienne ville de France. Fondée par des hommes venus de la mer, Marseille affirmera tout au long de son histoire sa vocation maritime.

2 600 ans plus tard, les fouilles de la place Jules-Verne faisaient revivre ce passé maritime le plus ancien en mettant au jour, au milieu des vestiges du port antique, les épaves des navires des petits-fils de Prôtis et Gyptis.



Vue des épaves Jules-Verne 7 et 9 en cours de fouille. Au premier plan l'épave Jules-Verne 9
© Centre Camille Jullian, CNRS

Aujourd'hui, une équipe scientifique du CNRS porte le projet ambitieux de les faire revivre et naviguer à nouveau. Chargée de l'étude des épaves, l'équipe d'archéologie navale du [Centre Camille Jullian](#), laboratoire d'archéologie méditerranéenne et africaine (Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, université de Provence/CNRS), a pu entièrement reconstituer les deux bateaux en vue de leur reconstruction. Mais plus qu'une simple reconstruction "à l'identique", c'est un véritable [projet d'archéologie expérimentale](#) qui est proposé afin de construire les répliques navigantes des deux bateaux selon les principes et les méthodes de construction en usage à l'époque et de les faire naviguer au plus proche des conditions antiques afin de mieux connaître leurs qualités nautiques.

Tout débute en 1993 avec la découverte de deux épaves grecques archaïques au cours des fouilles préventives de la place Jules-Verne à Marseille où devait être construit un parking souterrain. Située à proximité immédiate du Vieux-Port, la place Jules-Verne recouvrait

une partie du port antique dont le rivage et les structures (appontements, quais, entrepôts, chantiers...) ont été fouillés sous la direction d'Antoinette Hesnard, directrice de recherche au CNRS et membre du Centre Camille Jullian. Dans ce contexte, une dizaine d'épaves antiques, grecques et romaines, ont été découvertes dont la fouille et l'étude ont été confiées, sous ma direction, à l'équipe d'archéologie navale du Centre Camille Jullian.

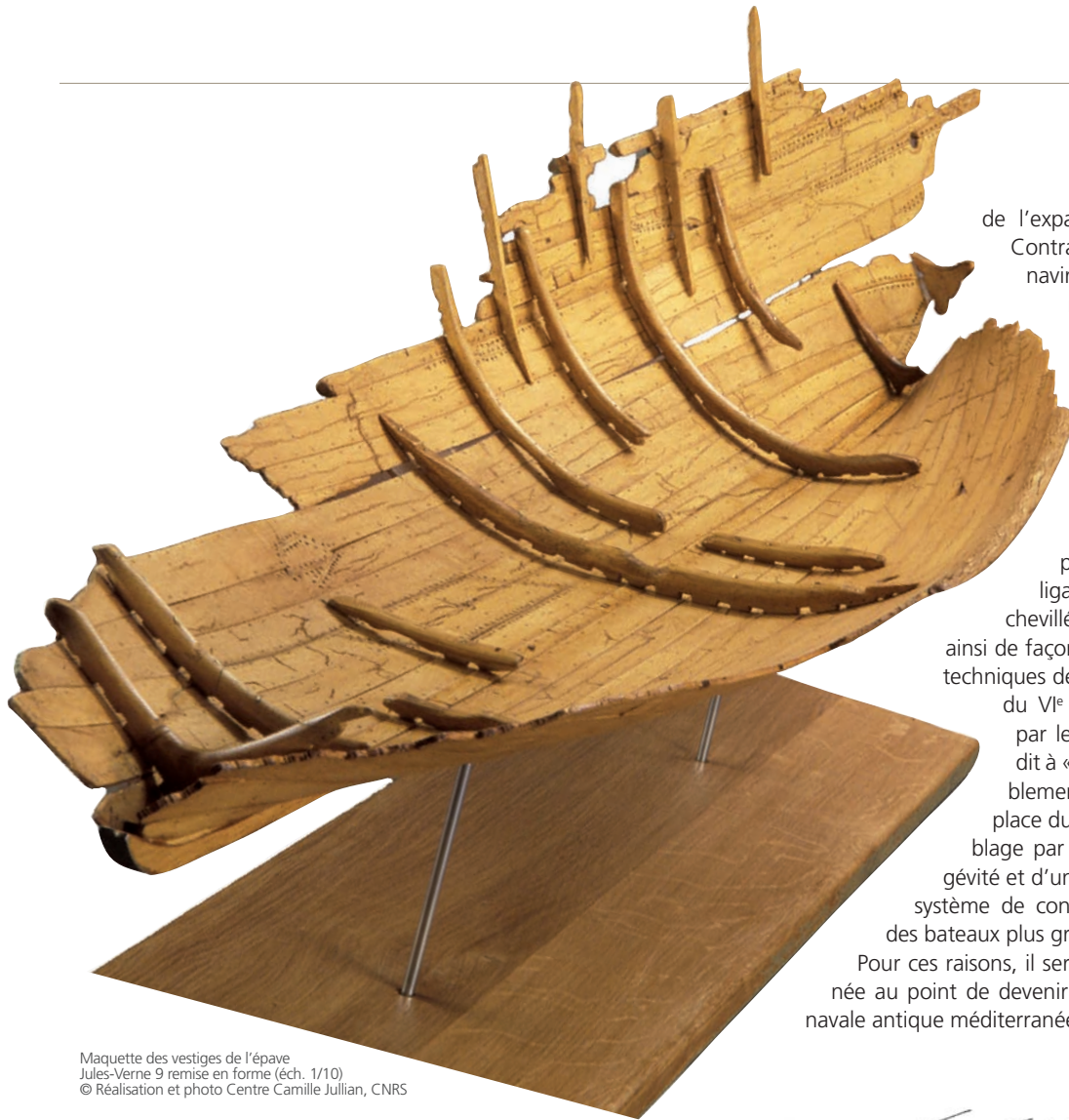
Les deux épaves grecques, abandonnées à la fin du VI^e siècle avant J.-C., ont été retrouvées gisant l'une contre l'autre, à une trentaine de mètres du rivage. Elles ont été volontairement abandonnées par vétusté si l'on considère les très nombreuses réparations dont elles ont fait l'objet. Les bateaux, construits vers le début de la seconde moitié du VI^e siècle et en usage durant une vingtaine ou une trentaine d'années, ont ainsi été fabriqués par les descendants directs des Phocéens fondateurs de Marseille. Construits sur place pour des activités côtières ou de commerce, ils reflètent les techniques de la construction navale traditionnelle en usage alors à Phocée, et donc en mer Egée, à l'époque archaïque. Ces épaves qui appartiennent aux rares vestiges de l'époque de la fondation de Massalia viennent ainsi témoigner du développement précoce de son activité maritime.

Au regard du caractère exceptionnel de cette découverte, d'importants moyens ont été mis en œuvre dès la fouille, avec le concours de la ville de Marseille et sous l'égide du service régional de l'Archéologie de la direction régionale des Affaires culturelles, pour assurer le sauvetage des épaves. Celles-ci, à l'issue des fouilles, ont été déposées puis envoyées au laboratoire [ARC-Nucléart](#) de Grenoble afin d'y subir un traitement de conservation en vue de leur présentation publique au musée d'Histoire de Marseille.

Parallèlement, les deux épaves ont fait l'objet d'une étude archéologique approfondie menée au Centre Camille Jullian. La première étape a porté sur l'analyse des vestiges à partir des données de fouilles et sur l'étude des techniques de construction et du système architectural. Puis l'étude a porté, en second lieu, sur la restitution de leur plan de formes et leur reconstitution finale. Ces études ont été réalisées au moyen de restitutions graphiques contrôlées et validées par des maquettes d'étude à l'échelle du 1/5 et du 1/10. En outre, des modèles d'étude des systèmes de construction et d'assemblage ont été réalisés en grandeur nature.

Remarquablement conservées, les deux épaves baptisées respectivement Jules-Verne 7 et Jules-Verne 9 illustrent de façon exemplaire les techniques de construction navale alors en pratique.

La plus petite et la plus traditionnelle, l'épave Jules-Verne 9 correspond à une grande barque côtière d'une dizaine de mètres de longueur, à propulsion à rames et à voile. D'usage multiple, elle a été notamment utilisée pour la pêche au corail dont des fragments ont été retrouvés à l'intérieur de la coque. Elle constitue l'un des rares exemples bien conservés des bateaux dits « cousus », c'est-à-dire dont tous les éléments de la structure – quille, planches du bordé,



Maquette des vestiges de l'épave Jules-Verne 9 remise en forme (éch. 1/10)
© Réalisation et photo Centre Camille Jullian, CNRS

membrures – sont entièrement assemblés au moyen de ligatures végétales, ici faites de lin.

Ce mode d'assemblage correspond à une technique très ancienne en usage en Grèce à l'époque archaïque et dont témoignent des textes homériques. Il est néanmoins très sophistiqué avec des évidements tétraédriques très régulièrement ménagés le long des bords de chaque planche à assembler afin d'assurer une grande régularité au ligaturage et avec des membrures dont la morphologie à dos arrondi et pied étroit est spécialement adaptée au serrage des liens. La plus grande des épaves, dite Jules-Verne 7, est celle d'un petit navire de commerce d'une quinzaine de mètres de longueur, à propulsion à voile et d'une capacité de charge d'une douzaine de tonnes. C'est très vraisemblablement ce type de caboteur qui fut à l'origine



Modèle d'étude du système d'assemblage par ligatures de l'épave Jules-Verne 9
© Réalisation et photo, Centre Camille Jullian, CNRS

de l'expansion économique de Marseille. Contrairement au bateau précédent, ce navire se caractérise par la mixité de son mode d'assemblage qui fait encore appel, pour certaines parties et pour les réparations, à la technique archaïque d'assemblage par ligatures, mais qui recourt pour l'essentiel de la coque à un assemblage des planches du bordé par des tenons chevillés dans des mortaises. En outre, les pièces de membrures ne sont plus ligaturées mais clouées, ou parfois chevillées, au bordé. Cette épave atteste ainsi de façon exceptionnelle de l'évolution des techniques de construction navale qui, au cours du VI^e siècle avant J.-C., voit l'adoption par les Grecs du système d'assemblage dit « tenons et mortaises », vraisemblablement d'origine phénicienne, en lieu et place du vieux système archaïque d'assemblage par ligatures. D'une plus grande longévité et d'une plus grande solidité, ce nouveau système de construction permettra de construire des bateaux plus grands et aux formes plus élaborées.

Pour ces raisons, il sera adopté dans toute la Méditerranée au point de devenir caractéristique de la construction navale antique méditerranéenne.

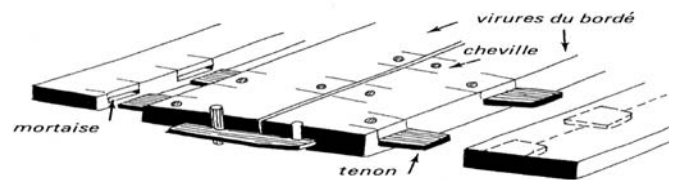


Schéma d'assemblage par « tenons et mortaises »
© Dessin M. Rival, Centre Camille Jullian, CNRS

Un projet d'archéologie expérimentale

Ce sont les répliques navigantes de ces navires, dénommées Prôtis pour la reconstitution de l'épave Jules-Verne 7 et Gyptis pour celle de l'épave Jules-Verne 9 – en hommage aux fondateurs de la cité phocéenne – que propose de reconstruire le Centre Camille Jullian dans le cadre du projet « Prôtis ».

Le choix de ces épaves pour mener à bien une opération d'archéologie expérimentale, à ce jour unique en France, se justifie par de nombreuses raisons.

Tout d'abord, par leur ancienneté. En remontant aux origines mêmes de la fondation de Marseille, ces épaves possèdent une valeur historique et patrimoniale unique à ce jour. Par leur état de conservation ensuite. Les épaves étant remarquablement préservées, il est possible de lire et d'interpréter les données archéologiques avec précision, ce qui permet des reconstitutions fiables. Par leur intérêt archéologique enfin, qui en font des témoins exceptionnels de l'évolution des techniques de construction navale conduisant du bateau « cousu » de l'époque archaïque au bateau assemblé par « tenons et mortaises ».

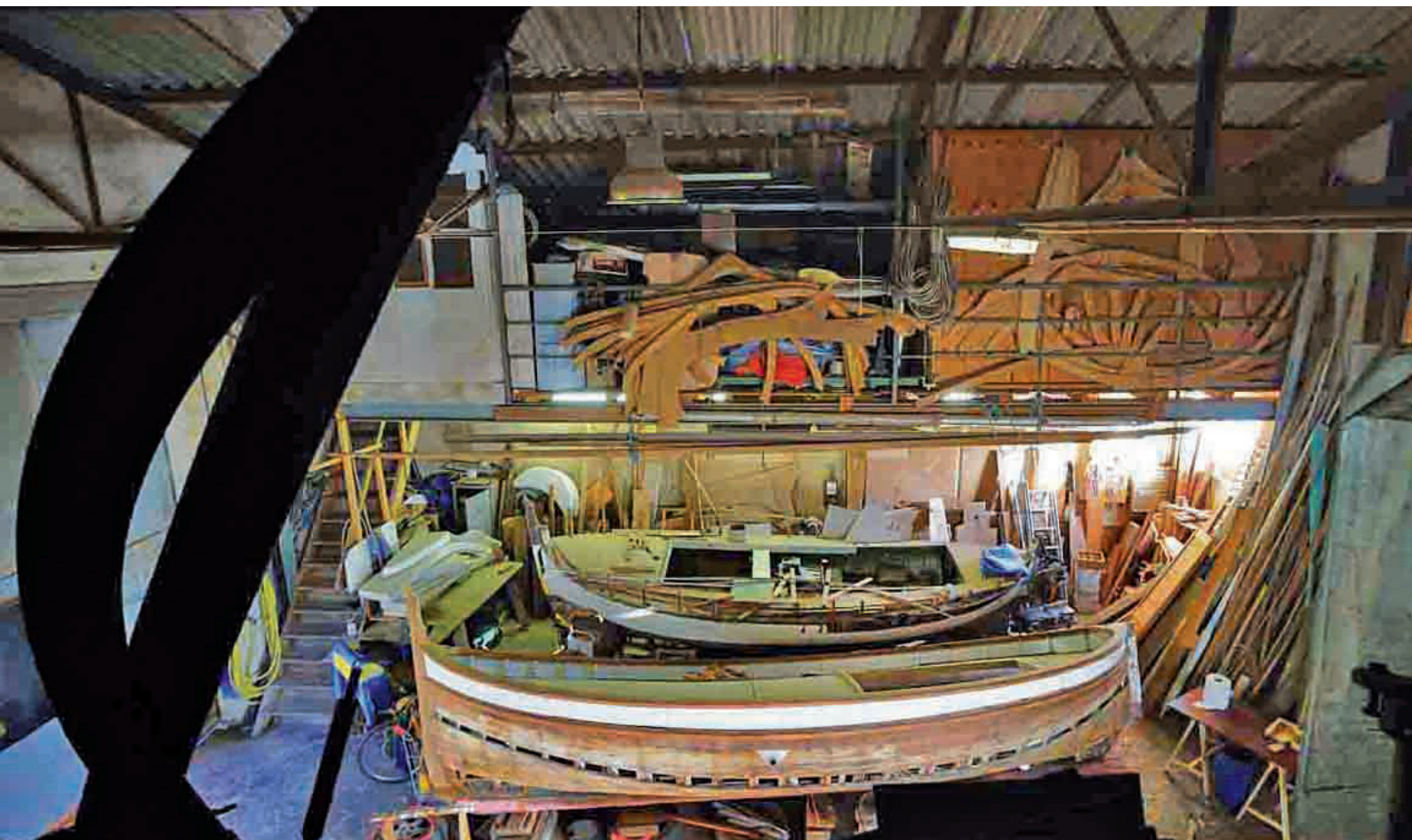
L'objectif, selon le protocole expérimental établi et validé par un comité scientifique et technique mis en place à cet effet, est de construire les répliques selon les principes et les procédés de

construction navale mis en œuvre par les charpentiers grecs massaliotes du VI^e siècle avant J.-C. tels qu'on a pu les déduire des vestiges archéologiques. Il s'agit bien en effet de mettre en œuvre toute la chaîne opératoire qui conduit du choix de l'arbre à la navigation du bateau en passant par sa mise en chantier, sa construction, son équipement et son gréement, et enfin son lancement. Tout au long de l'opération, il s'agira d'appréhender, grâce à l'expérimentation, les modes de conception et de réalisation, et les raisons des choix techniques effectués par les anciens pour en comprendre la raison d'être. De ce fait, l'expérimentation concernera aussi l'analyse des matériaux, des outils et des gestes techniques.

Mais l'expérimentation ne se limitera pas à la seule construction des embarcations, elle concernera aussi leur navigation. Dans ce cas, la démarche expérimentale aura pour objectif d'évaluer, en premier lieu, les qualités et capacités nautiques des navires ainsi que

réalisée en Grèce en 1982-1985 à partir de la fouille et de l'étude de l'épave de Kyrénia du IV^e siècle avant J.-C. Tous les autres projets relèvent au mieux de l'hypothèse flottante comme la reconstitution hypothétique de la trière grecque Olympias en 1985-1987 ou, le plus souvent, de la plus pure fantaisie.

Mais au-delà de l'intérêt proprement scientifique et patrimonial du projet « Prôtis », celui-ci aura aussi une dimension pédagogique importante. Sur ce plan, le chantier de construction sera en partie ouvert au public afin qu'il puisse suivre la réalisation des navires qui sera accompagnée de manifestations (conférences, expositions...) en liaison avec le musée d'Histoire de Marseille qui est dépositaire des épaves antiques de la place Jules-Verne. En outre le chantier sera ouvert aux apprentis charpentiers de marine du lycée professionnel Poinso-Chapuis de Marseille désireux de s'initier aux techniques anciennes.



Vue du chantier naval Borg
© Centre Camille Jullian, CNRS

leur adaptation à leur environnement et à leur fonction. Il s'agira aussi de comprendre et de se familiariser avec les subtilités de la manœuvre du gréement carré antique et du gouvernail latéral. – si souvent décrié, à tort, et dont il faudra s'assurer de la sensibilité et de l'efficacité. Enfin, il conviendra d'appréhender de façon pratique les techniques de navigation de l'époque qui s'effectuait sans carte ni instrument de navigation.

Rappelons que si de tels projets d'archéologie expérimentale sont relativement courants en Scandinavie et notamment au Danemark, à l'exemple des réalisations du musée des Navires vikings de Roskilde, ils sont en revanche encore très rares en Méditerranée où l'on ne compte guère, à ce jour, qu'une seule véritable expérience de réplique navigante fondée sur des critères scientifiques. Celle-ci fut

Organisation et mise en oeuvre

Conçu, mis en oeuvre et réalisé par l'équipe d'archéologie navale du Centre Camille Jullian, archéologie méditerranéenne et africaine, (Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, UMR6573, Université de Provence/CNRS), le projet « Prôtis » est placé sous l'égide du CNRS (Institut des sciences humaines et sociales) et bénéficie du concours de la délégation régionale Provence (DR12) de Marseille. Pour la réalisation des répliques navigantes, il est fait appel au chantier de construction navale Borg. Situé à l'entrée du Vieux-Port, le chantier est labellisé « Entreprise du patrimoine vivant » et reste le dernier chantier naval traditionnel de Marseille rompu au travail du bois. Il participe depuis plusieurs années, en liaison avec le Centre Camille Jullian, à la réalisation de modèles expérimentaux de divers

modes d'assemblage antiques. À ce titre, il possède une certaine familiarité avec les exigences de l'archéologie expérimentale. L'association Arkaeos, basée à Marseille, spécialisée dans la conduite de programmes d'archéologie maritime, a été associée au projet pour aider à sa mise en œuvre, à sa gestion et à sa communication.

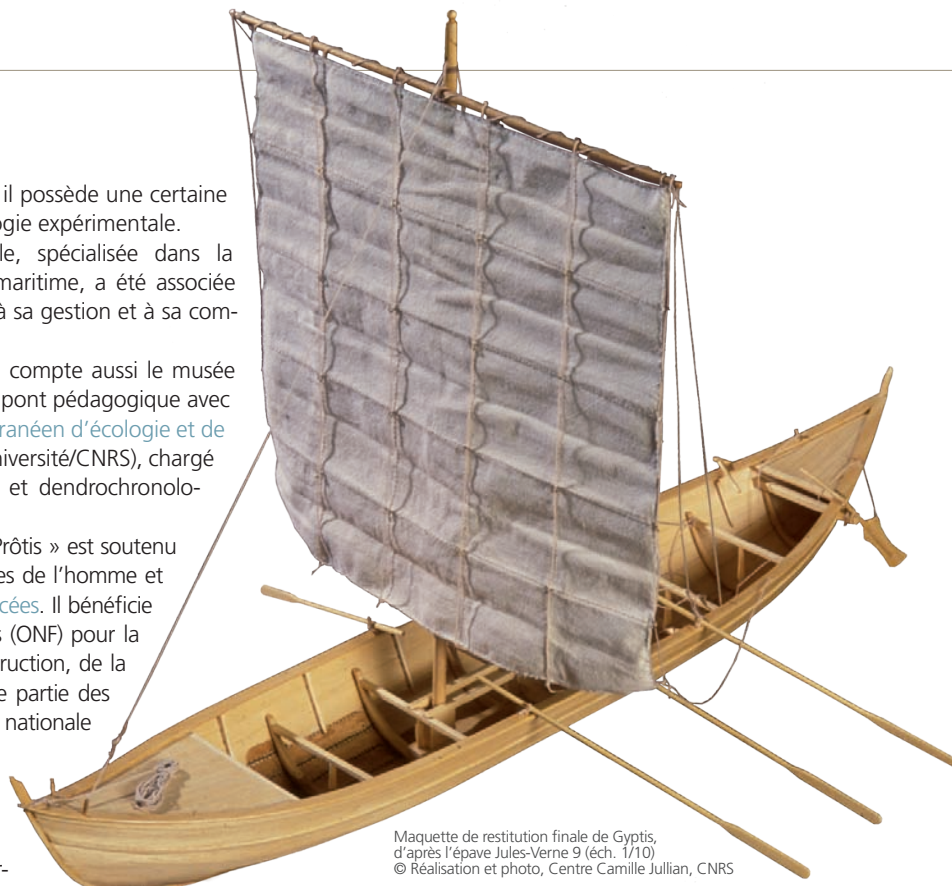
Parmi ses partenaires, le projet « Prôtis » compte aussi le musée d'Histoire de Marseille, qui constituera un pont pédagogique avec la réalisation des navires ; l'Institut méditerranéen d'écologie et de paléoécologie (UMR6116, Aix-Marseille université/CNRS), chargé de l'analyse paléobotanique, xylologique et dendrochronologique des épaves.

Par son ampleur et son intérêt, le projet « Prôtis » est soutenu par la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme et l'Institut méditerranéen de recherches avancées. Il bénéficie du concours de l'Office national des forêts (ONF) pour la sélection et la fourniture des bois de construction, de la ville de Gémenos, qui a fourni une grande partie des approvisionnements en bois, et de la marine nationale qui met à disposition un de ses terrains.

Financièrement, le conseil régional Provence-Alpes-Côtes d'Azur soutient fortement le projet, en attendant la participation de la communauté urbaine Marseille-Provence Métropole, qui a manifesté son intérêt, et de la ville de Marseille qui est directement concernée. Néanmoins, des financements privés, de type mécénats, sont actuellement recherchés.

Fort du soutien de la région Paca, le projet « Prôtis » est entré en phase préliminaire de réalisation avec les approvisionnements en bois et les premières expérimentations techniques.

Ainsi avec le concours de l'ONF, les bois nécessaires à la construction, respectant scrupuleusement les essences utilisées dans l'Antiquité, ont été sélectionnés. Le choix s'est porté sur la forêt domaniale de Cadarache pour les chênes (quille et charpente axiale) et sur la forêt communale de Gémenos pour les pins (bordé et membrures). Les bois ont ensuite été saisonnés pour obtenir un séchage compatible avec le travail de charpenterie navale et les systèmes d'assemblage antique. En outre, des expérimentations d'assemblage de planches de bordé par « tenons et mortaises » et de membrures par clouage sur le bordé (clou en fer à pointe rabattue) ont été réalisées sur le chantier Borg. D'autres expérimentations sont aussi prévues sur les systèmes d'assemblage par ligatures.



Maquette de restitution finale de Gyptis, d'après l'épave Jules-Verne 9 (éch. 1/10)
© Réalisation et photo, Centre Camille Jullian, CNRS

Les navigations de Marseille-Provence, Capitale européenne de la culture 2013

Inscrit dans le projet de candidature de Marseille-Provence au titre de Capitale européenne de la culture, le projet « Prôtis » constituera un événement majeur des manifestations culturelles prévues en 2013. Sa réalisation qui devrait s'achever fin 2012 sera suivie par des navigations expérimentales destinées à s'assurer des qualités nautiques des navires et de leur parfaite maîtrise. Il sera alors possible de participer à des navigations de prestige à caractère historique dans le cadre des manifestations de Marseille-Provence, Capitale européenne de la culture 2013. Il s'agira notamment pour Prôtis, réplique navigante du plus grand navire issu de l'épave Jules-Verne 7, d'effectuer des liaisons maritimes entre Marseille et les fondations massaliotes : Olbia (Hyères), Antipolis (Antibes) Nikaia (Nice) vers l'est ; Agathé Tyché (Agde), Emporion (Ampurias) vers l'Ouest ; Alalia (Aléria) en Corse.

Il reste à espérer que les vents, financiers notamment, soient favorables pour amener le projet « Prôtis » à bon port.

Patrice Pomey

Directeur de recherche émérite,
Centre Camille Jullian,
Responsable du projet « Prôtis »



Utilisation de gabarits pour rechercher les arbres aux formes correspondant aux pièces des navires
© Centre Camille Jullian, CNRS, Aix-en-Provence

contact & info

- Patrice Pomey
Responsable du projet « Prôtis »
pomey@msh.univ-aix.fr
- Pour en savoir plus
protis.hypotheses.org
- Centre Camille Jullian UMR6573
ccj.univ-provence.fr

Le Réseau Droit, Sciences et Techniques La structuration d'une communauté scientifique dans le domaine de la recherche juridique

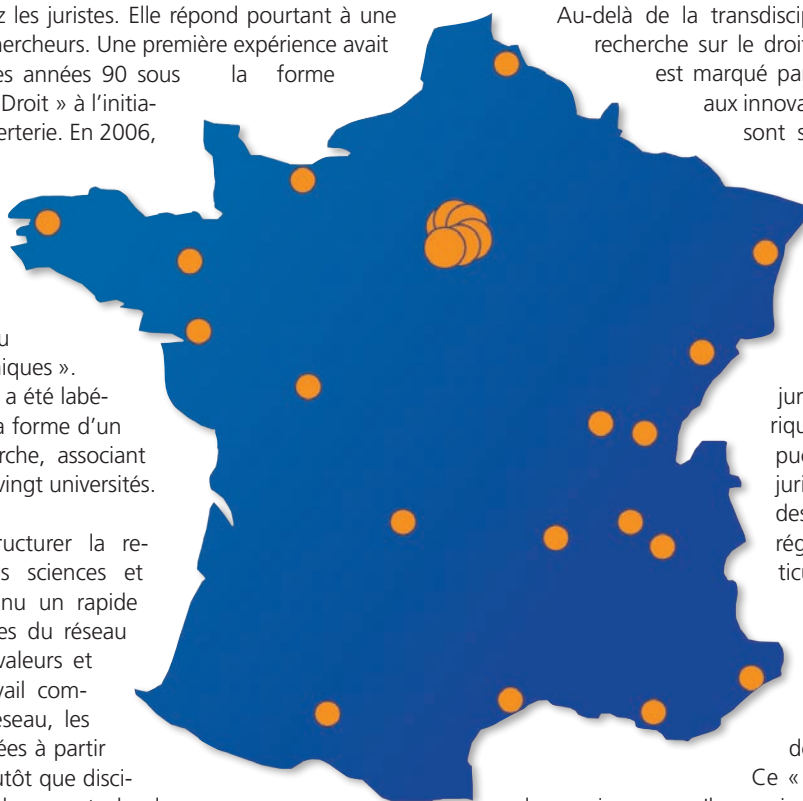


Le Réseau droit, sciences et techniques (RDST) est une communauté scientifique formée de laboratoires et de chercheurs dont l'activité de recherche vise à l'étude des relations entre le droit, les innovations scientifiques et leurs applications technologiques. Ce champ de recherche juridique regroupe des disciplines classiques du droit, comme la propriété intellectuelle, le droit de la santé, le droit de l'environnement mais également des disciplines nouvelles, comme le droit des technologies, le droit de la bioéthique, le droit de l'espace ou encore le droit de la recherche scientifique. Le RDST compte aujourd'hui cent cinquante chercheurs répartis dans trente-cinq équipes. Une telle expérience de structuration de la recherche scientifique en réseau est très innovante chez les juristes. Elle répond pourtant à une attente véritable des chercheurs. Une première expérience avait été conduite durant les années 90 sous la forme d'un GDR « Science et Droit » à l'initiative d'Isabelle de Lamberterie. En 2006, sous l'impulsion de Brigitte Feuillet, un congrès qui s'est tenu à Rennes a permis de lancer une nouvelle initiative sous l'intitulé « Réseau Droit, Sciences et Techniques ». Depuis 2008, le réseau a été labellisé par le CNRS sous la forme d'un groupement de recherche, associant trente-cinq équipes et vingt universités.

Cette volonté de structurer la recherche en droit des sciences et des techniques a connu un rapide succès car les membres du réseau sont animés par des valeurs et des méthodes de travail communes. Au sein du réseau, les recherches sont orientées à partir d'axes thématiques plutôt que disciplinaires : le clonage, les nanotechnologies, le climat, les OGM, l'éthique de la recherche, l'incertitude scientifique, sont autant de thèmes qui nécessitent de regrouper des spécialistes de disciplines traditionnellement dispersées. Cela conduit les membres du réseau à privilégier les pratiques de recherche collective. Pour favoriser ces regroupements, le réseau a créé un [site internet](#) et une liste de diffusion. Ces deux outils donnent corps à la communauté scientifique. Les chercheurs les utilisent pour monter des consortiums de recherche, pour répondre à des appels à projet, pour diffuser des annonces de post-doc ou d'allocations fléchées, etc. L'esprit du réseau est également mar-

qué par l'ouverture disciplinaire. Les manifestations scientifiques et les publications du réseau associent fréquemment des scientifiques d'autres disciplines.

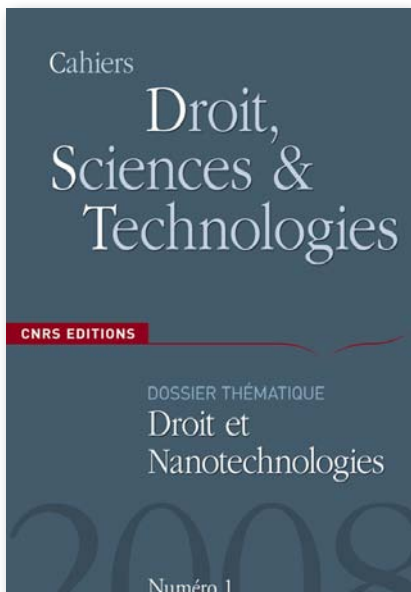
Le réseau publie un volume annuel intitulé *Cahiers Droit, Sciences et Technologies*. Le premier numéro (2008) portait sur le thème « Droit et Nanotechnologies », le dossier 2009 était intitulé « Droit et Climat ». En 2010, le thème était consacré aux relations entre « *open science* et économie de la connaissance ». Dans chacun de ces numéros, les juristes ont été associés à des économistes, des politistes, des psychologues, etc.



Au-delà de la transdisciplinarité, le particularisme de la recherche sur le droit des sciences et des techniques est marqué par sa dimension prospective. Face aux innovations scientifiques, les chercheurs sont souvent conduits à travailler sur des sources diversifiées qui ne se réduisent pas aux règles de droit (avis des agences, recommandation d'autorités administratives ou politiques, softlaw, guidelines). Ils sont également amenés à construire de nouveaux concepts juridiques (le « droit à l'oubli numérique » ou le « droit au silence des puces »), voire de nouveaux régimes juridiques (la responsabilité du fait des activités technologiques ou le régime d'identification des nanoparticules et nanomatériaux).

À côté du réseau de chercheurs, s'est constituée l'association des jeunes chercheurs du RDST. Il s'agit d'une association de doctorants et de jeunes docteurs. Ce « réseau dans le réseau » est très dynamique. Il organise chaque année des Master class qui permettent aux jeunes chercheurs de rencontrer des professionnels, d'avoir des entretiens personnalisés sur leur thèse ou sur leur carrière, d'organiser des séminaires (sur les RFID, le biomédicament, le don et l'utilisation de tissus et cellules). Ces rencontres sont uniques dans le domaine juridique. Elles permettent aux jeunes chercheurs de préparer leur entrée dans la carrière scientifique.

Pour conclure son premier contrat quadriennal, le RDST a souhaité tout à la fois valoriser le travail des équipes au sein du réseau, mais également organiser un événement d'ampleur internationale.



Le Conseil de groupement a ainsi décidé d'organiser, en mars dernier, un colloque international au Palais du Luxembourg sur le thème « Droit, Sciences et Techniques, quelles responsabilités ? ». Ce thème a été choisi car l'essor des sciences et des techniques au cours du XX^e siècle a engendré des tensions entre, d'un côté, les discours qui associent l'évolution scientifique au progrès humain et, d'un autre côté, les thèses alarmistes qui rejettent sur les sciences et les technologies les raisons d'un déclin annoncé. Le débat intense entre ces positions extrêmes et d'autres plus modérées présente l'intérêt d'introduire le thème de la responsabilité au cœur du dialogue entre science et société. Plusieurs questions étaient soulevées par l'appel à contribution. Qu'est-ce qu'une science responsable ? Quelle signification donner à l'expression « responsabilité du fait des sciences et des techniques » ? Comment déterminer les responsabilités dans les accidents technologiques ? Quelles institutions doivent assumer la gestion du risque scientifique et technologique ? Ces questions sont aujourd'hui centrales dans de nombreuses controverses qui concernent les scientifiques, les décideurs publics, les mouvements associatifs et politiques et plus généralement, les citoyens.

Pour les juristes, les sujets de recherche sont nombreux. Ils sont de nature environnementale ou sanitaire, comme la question des effets sur la santé des antennes relais, des nanoparticules, des produits clonés. Ils concernent également la bioéthique et les biotechnologies comme la gestion des crises liées aux pandémies, la responsabilité du fait des innovations médicales ou la recherche sur les embryons humains. Ils sont liés aux technologies de l'information et de la communication, comme la responsabilité sur internet, les conséquences liées au dysfonctionnement des logiciels, ou encore les protections des créations numérisées. Dans ce contexte, le droit joue un rôle non négligeable en donnant un cadre aux activités scientifiques. Lorsque le développement scientifique et technique est maîtrisé, qu'il demeure sous le sceau de la volonté politique, qu'il se préoccupe de l'acceptabilité sociale des innovations, alors ce développement peut être qualifié de « responsable ».

Le colloque a également permis d'explorer les nouvelles formes de responsabilité suscitées par les sciences et les techniques. On retrouve ici des thèmes très actuels, tels que la responsabilité envers les générations futures ou la création du dommage écologique pur.

Les actes du colloque seront publiés au mois de septembre par les éditions Lexisnexis.

Aujourd'hui, le réseau achève son premier contrat quadriennal et réfléchit à ses perspectives de développement. Deux pistes principales ont été mises en évidence. D'une part, le réseau a vocation à se déployer sur la scène internationale. Plusieurs équipes et chercheurs étrangers se sont déjà manifestés pour s'associer au RDST. D'autre part, les liens entre le réseau et les communautés de sciences dures méritent d'être développés pour entreprendre des projets communs. Le Réseau Droit Sciences et Techniques représente aujourd'hui une communauté de juristes qui couvre un vaste champ de compétences. Il constitue un centre de ressources essentiel pour étudier, comprendre et analyser les formes de régulation, de gouvernance et d'encadrement des activités scientifiques et technologiques. Il représente également une conception moderne et ouverte de la recherche en droit.

Étienne Vergès

Professeur à l'université de Grenoble 2
Directeur du GDR3178 Réseau Droit, Sciences et Techniques
Membre de l'Institut universitaire de France

contact&info

► Étienne Vergès

Directeur du GDR3178

Réseau Droit, Sciences et Techniques

etienne.verges@free.fr

► Pour en savoir plus

www.rdst.org

► Liste des équipes composant le réseau

ZOOM SUR...

Le LACITO – Un laboratoire à l'écoute des langues

Laboratoire de Langues & Civilisations à Tradition Orale – UMR7107



École de Lahlap, Motalava (Vanuatu)
© Alexandre François CNRS-LACITO, juillet 2003

La culture des langues

De nombreux organismes internationaux, publics ou privés, ont lancé depuis une vingtaine d'années des programmes de « sauvegarde des langues en danger ». Quoique les linguistes hésitent à dénombrer les langues et préfèrent expliquer que beaucoup d'entre elles ont des profils qui ne se prêtent guère au décompte que veulent les planificateurs, il est certain que des dizaines de parlars régionaux disparaissent chaque année et que l'influence de nombreuses grandes langues s'affaiblit à la même vitesse. L'UNESCO lui aussi s'est ému de ce mouvement maintenant massif d'appauvrissement. Cette émotion et ces actions diverses nous rappellent que la diversité linguistique est au cœur de notre vie... pendant les vacances ou en plein Paris !

Cependant, le LACITO n'a pas attendu que la sauvegarde des langues en danger devienne un phénomène de société pour y consacrer ses recherches. Il est né dans les années 1960 de la rencontre de deux personnages étonnants, André Haudricourt et Jacqueline Thomas. En effet, dès la fin des années 60, la linguiste Jacqueline M.C. Thomas s'intéresse à un groupe de langues Bantoues et Oubanguiennes du centre de l'Afrique noire. Ses recherches, inspirées de l'œuvre et de l'enseignement de Marcel Mauss dont André Haudricourt avait été l'élève, portent sur la description et la comparaison des langues, sur l'importance du contexte social et culturel, et au-delà sur la théorie et la méthodologie de la description des langues à tradition

orale. « Pour bien comprendre les langues, il faut comprendre l'ensemble de la culture » : tel est le credo de cette chercheuse pour qui l'étude des langues ne peut se faire que dans la pluridisciplinarité. Afin de mieux saisir l'interaction entre phénomènes linguistiques et culturels, elle faisait ainsi intervenir, sur le terrain, agronomes, botanistes, spécialistes de musique traditionnelle, etc. Lors du mouvement de création de laboratoires au CNRS, le LACITO est l'un des premiers sur les rangs et devient une unité officielle en 1976, sous le nom qu'il porte encore aujourd'hui : Laboratoire des Langues et Civilisations à Tradition Orale (UMR7107, Sorbonne Nouvelle Paris 3/CNRS).

Le linguiste Jean-Claude Rivierre prend ensuite la succession de Jacqueline Thomas à la tête du laboratoire. Ses recherches sur les langues de Nouvelle-Calédonie, stimulées au départ par André Haudricourt, ouvrent au LACITO et à la science linguistique un domaine très nouveau. Cette région puis les régions voisines, riches en langues étranges, ont fait l'objet des recherches de nombreux autres linguistes du LACITO. Ces recherches poursuivies depuis des années jouent un rôle important en linguistique comparée et en typologie linguistique, deux domaines que le LACITO continue de promouvoir. Ce mouvement d'élargissement géographique s'est poursuivi dans le laboratoire. Les directions ultérieures en témoignent, quand on sait que Martine Mazaudon est une spécialiste des langues tibéto-birmanes et Zlatka Guentchéva une spécialiste des langues slaves.

*« Pour bien comprendre
les langues, il faut comprendre
l'ensemble de la culture. »*



Nommer son milieu naturel
 © texte et image, Yves Mohino (CNRS-LLACAN), 1987
 Transformation en document numérique, Laurent Venot

Plus de trente ans après sa création, le laboratoire reste fidèle à sa mission première – tout en étendant ses recherches à une pluralité d’aires géographiques : étudier et faire connaître les langues et cultures à tradition orale dans le monde. Différentes disciplines (description et typologie des langues, linguistique historique et réflexions théoriques sur le langage mais aussi ethnologie, anthropologie et littérature orale) dialoguent donc, de manière fructueuse, au sein du laboratoire.

Même si le LACITO s’est tourné davantage vers la linguistique à mesure que ses chercheurs s’intéressaient à des régions plus diverses, l’anthropologie y reste très présente. D’abord parce qu’il comprend des anthropologues qui animent plusieurs groupes de recherche et publient de nombreux ouvrages. Les études d’Isabelle Leblic sur ‘adoption, parenté et parentalité’ au sein de communautés kanaks de Nouvelle-Calédonie ont permis de mettre en lumière la problématique de l’abandon face au don, mais aussi de comparer les différentes conceptions de la filiation dans le monde et de confronter adoption traditionnelle et adoption internationale. Autre thème à visée anthropologique, celui ‘du dit, du non-dit, du dire autrement et de l’implicite’ qui doit donner lieu prochainement à la publication d’un ouvrage collectif dirigé par Micheline Lebarbier. La formulation de l’interdit ou l’expression de la médisance y sont notamment abordées. Les recherches de Bertrand Masquelier sur ‘interlocution et espace public’ signent au LACITO un regard sur les sociétés urbaines contemporaines. D’autre part, le souci anthropologique reste aigu chez les linguistes. Car la démarche préconisée par Mauss reste efficace : comment vivre et comprendre une langue sans comprendre comment vit la population qui la parle ?

À la rencontre des langues

Les recherches réalisées au LACITO s’appuient sur des enquêtes de terrain menées dans diverses aires linguistiques et culturelles : océanienne, tibéto-birmane, chamito-sémitique, dravidienne, balkanique, bantou (notamment swahili) et plus récemment au Mexique... et même en Europe ! À l’issue des missions effectuées auprès des populations et une fois ordonnés les matériaux recueillis (enregistrements, images, objets, notes de terrain), les langues sont décrites au moyen de grammaires et de dictionnaires et analysées dans leurs composantes : linguistiques (phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique) ; anthropologiques (interaction communicative, rapport à la nature ou la culture, symbolisme) ; sociales (interactions des groupes de locuteurs, dynamique des populations, acculturation et emprunts, attrition des parlars, mort des langues). Tous ces travaux participent aux problématiques les plus actuelles de la linguistique : typologie des langues et linguistique historique, identité linguistique, dialectologie et contacts de langue, linguistique aréale ou cognitive, pragmatique et sociolinguistique.



Outre les nombreux apports scientifiques de ces enquêtes de terrain, il faut souligner le rôle joué par ces recherches dans la construction identitaire des populations étudiées. L’intérêt porté par le linguiste aux langues – en voie de disparition ou politiquement censurées – redonne aux locuteurs fierté et légitimité. Mais si recueillir les dernières instances d’une langue est primordial, il faut savoir opérer à distance, contextualiser les dits et non-dits, situer – au sein de la famille, du groupe, du système de valeurs, etc. – le locuteur pour tenter de reconstituer le système linguistique et culturel dans son ensemble. « Quand on se déplace, qu’on prend part à la vie d’un village pendant une semaine, des mois, on finit par faire partie de la famille », nous explique une chercheuse. Mais il faut rester prudent, on n’a bien souvent qu’un

Quelle écriture pour les Pygmées Aka ? S. Bahuchet, Centrafrique
 © photo 1976, coll. pers. de Serge Bahuchet (CNRS-MNHN)
 Transformation des textes et images en document numérique,
 Laurent Venot



Rencontre matinale entre pasteurs sukuma et récolteurs de sel nyilamba, Tanzanie
© Margaret Dunham CNRS-LACITO, août 2005

seul point de vue. » Or, ce point de vue peut diverger de celui du chercheur ou des autres membres du groupé étudié. De plus, « ce qui est pertinent pour le chercheur ne l'est pas forcément pour la population locale », explique François Jacquesson. Qui écouter, à qui s'adresser, faut-il rester proche de la tradition orale ou non, qu'est-ce qu'un informateur ? Autant de questions que se pose le linguiste et qui l'oblige à adapter ses méthodes, ses outils, son enquête aux situations concrètes se présentant à lui. Pour la linguistique de terrain, le « réel » se vit et se questionne !

Parlez-vous oubykh ?

Une des singularités incontestables de ce laboratoire réside dans son programme *Archives orales*, mis en place dès les prémices d'internet, il y a une quinzaine d'années. Le LACITO développe ainsi des outils informatiques destinées à préserver de manière pérenne les documents sonores recueillis depuis une trentaine d'années par des chercheurs appartenant au LACITO ou à d'autres structures. Une entreprise rendue possible grâce au labeur titanique d'une équipe administrative et scientifique dynamique qui, chaque jour, recense, organise, numérise et commente les données recueillies. Rendre accessible à tous ce qui ne l'est pas : tel est le pari du LACITO ! Seul laboratoire au monde à présenter un projet aussi abouti, il propose sur son site web un grand nombre d'extraits sonores, pour la plupart issues de langues très rares, voire aujourd'hui disparues. On dénombre ainsi 1 206 documents en 49 langues, dont 295 scientifiquement et pédagogiquement exploitables, c'est-à-dire bénéficiant d'une transcription phonologique, d'une traduction en anglais et/ou en français, d'une reprise mot-à-mot de la locution et d'un enregistrement sonore d'origine. Le but de ce programme – qui donne la part belle aux locuteurs puisqu'ils sont systématiquement consultés dans le travail de transcription – est ainsi de contribuer à la documentation et à l'étude du patrimoine humain que représentent les langues du monde. De plus, pour chaque langue recensée, une fiche technique est réalisée. L'oubykh, langue caucasienne parlée autrefois en Turquie et éteinte

depuis 1992, fait partie de ces langues numérisées sur le site des Archives orales. Restée légendaire dans le monde de la linguistique du fait de la richesse de son inventaire de consonnes (83 consonnes pour seulement 2 voyelles phonologiques), l'oubykh a fait l'objet de nombreuses études par le célèbre linguiste Georges Dumézil. Après la disparition de ce chercheur en 1986, on aurait pu craindre que le travail entamé ne s'achève brutalement. Or, les premières transcriptions et gloses mot-à-mot effectuées par Dumézil, numérisées avec les enregistrements par le laboratoire puis mises en ligne, ont permis récemment à un étudiant américain, Brian Fell, de continuer le travail de saisie, de transcription et de traduction des histoires enregistrées par Dumézil. Brian Fell a écrit au LACITO, qui l'a invité à venir en France : la coopération a très bien marché. Encore une preuve du nécessaire devoir de transmission pour que restent à jamais vivantes des langues depuis longtemps éteintes.

Des langues pour l'éternité

Face aux « dons » qu'il reçoit de la population d'accueil (don de soi, don de temps, don de connaissances), le linguiste cherche à offrir en retour une réponse à la

hauteur de ce qu'il a reçu. Cet échange s'effectue notamment via le mode de diffusion des recherches réalisées, diffusion qui se doit de rester respectueuse des attentes de la population étudiée.

Cette volonté de transmission – principe fondateur du laboratoire – se perçoit particulièrement dans l'importance qu'accorde le LACITO à la valorisation de ses travaux. Cet attachement ne date pas d'hier puisqu'en 1984, déjà, Jacqueline Thomas insistait sur la nécessité de mettre « la somme des connaissances et des technologies, non seulement accumulée mais encore épurée dans le cercle des spécialistes, (...) à la portée du plus grand nombre, grâce à de multiples applications pratiques et à une vulgarisation de haut niveau. Il est bien rare, ajoutait-elle alors, que l'homme observé bénéficie des résultats de l'observation, surtout lorsque ceux-ci sont livrés sous forme de thèses, de communications à des colloques internationaux, de publications d'un niveau technique si élevé que seuls les spécialistes peuvent s'y retrouver. C'est pourquoi le LACITO oriente une partie

de ses activités vers la vulgarisation de ses recherches et tient à promouvoir leur application parmi les populations étudiées. »

Les chercheurs du LACITO ont bien fait de persévérer dans cette voie : ils ont anticipé sur l'actualité et sont en phase avec les tendances internationales les plus contemporaines, qui valorisent le « rendu ». Mais

dans leur cas, c'est moins par souci juridique que par souci humain : un chercheur qui a vécu des années durant avec un village ou une région ne trouve pas étrange d'y expliquer ce qu'il fait.

Les applications peuvent prendre différentes formes. Il peut s'agir d'une création d'alphabet adapté à la langue, de rédaction de manuels scolaires locaux, ou à un niveau plus scientifique, de grammaires, de dictionnaires, élaborés toujours en lien avec le locuteur référent du pays étudié. Au final, quelle satisfaction quand paraît un dictionnaire permettant d'instaurer à jamais un dialogue entre différentes populations du monde. « On a parfois l'impression de travailler pour l'éternité », confirme avec émotion un membre du LACITO.

Cela nous rappelle que les sciences humaines sont souvent des sciences de livres, autant que des sciences d'articles. Plus longues à réaliser, surtout quand il s'agit d'un dictionnaire, ces « publications

*« On a parfois l'impression
de travailler pour l'éternité »
confirme avec émotion
un membre du LACITO*

LANGUES SANS FRONTIÈRES

Bien sûr, le LACITO est engagé dans un grand nombre de projets nationaux et internationaux. Pour mener à bien ces projets, le laboratoire a la chance de bénéficier actuellement de deux financements ANR.

► Avec le programme **Euroslav 2010**, des chercheurs et doctorants du LACITO se sont associés à des équipes allemandes afin de réaliser une base de données électronique recensant des parlers slaves en voie de disparition, situés dans des pays européens non slavophones (Italie, Autriche, Allemagne et Grèce). Le projet mis en place a débuté en 2010 par une série d'enregistrements lors d'enquêtes de terrain. Une fois la transcription et traduction des documents effectuées, l'indispensable synchronisation du son et du texte réalisée, le corpus constitué sera intégré au programme *Archives orales*. Encore une belle occasion de sauvegarder un patrimoine linguistique en perdition.

► **Autour du Brahmapoutre : "Langues, cultures et territoires du Nord-Est indien"** est un autre de ces projets financés par l'ANR. Profondément pluridisciplinaire et international, il associe anthropologues, géographes, historiens et linguistes autour de l'étude des populations du Nord-Est de l'Inde, de leur mobilité et de leur construction identitaire. Cette zone géographique, longtemps inaccessible, est de nouveau ouverte à la recherche internationale depuis une dizaine d'années. Le projet, structuré autour de trois axes principaux (linguistique, géographique et ethnologique), a pour but de donner un éclairage nouveau sur cette région du monde particulièrement méconnue et néanmoins capitale pour l'avenir géo-stratégique de l'Asie.

lourdes » ont une grande importance dans la recherche.

Les chercheurs du LACITO participent fréquemment à des actions grand public, interviennent lors de colloques ou de conférences, enseignent... L'essentiel de leurs travaux et de leurs activités est recensé sur le site web du laboratoire, un site de qualité, extrêmement complet, destiné à la communauté scientifique aussi bien qu'au grand public. On trouve ainsi en ligne nombre d'expositions virtuelles, une banque d'images foisonnante ou encore une liste des publications parues.

En ce qui concerne ces dernières, le laboratoire déplore la difficulté de publier des études spécialisées. La politique qui valorise « les revues prestigieuses » pénalise les recherches spécialisées dans un domaine restreint, qui n'ont évidemment qu'une audience limitée. Le LACITO pense que les nouvelles possibilités de publication électronique, assorties d'impression à la demande, offrent un format très intéressant pour une recherche pointue. L'ingénieur en charge des publications, Jean-Michel Roynard, suit le dossier de très près.

Autant dire que le LACITO a le vent en poupe. D'autant plus qu'il a participé très activement à l'élaboration du **projet EFL** (Empirical Foundations of Linguistics) qui fait partie des 100 LABEX sélectionnés en mars dernier. EFL se propose de favoriser le partage des données, des méthodes et des points de vue théoriques entre diverses branches de la linguistique, en particulier entre phonéticiens et phonologues, spécialistes de syntaxe et de morphologie, de la typologie des langues, des psycholinguistes et des spécialistes du traitement automatique des langues et de sémantique computationnelle. Cette diversité d'approches et de langues, cette façon de parcourir toute la chaîne du savoir, du terrain jusqu'à la théorie : une méthode que ne cesse d'appliquer le LACITO depuis sa création.

« Les laboratoires comme le nôtre, dit François Jacquesson, sont à la fois dans le vent de l'Histoire et des témoins importants de la science dans sa durée. Ils sont 'dans le vent' parce que la sau-



'Book festival' ou 'Salon du Livre' façon birmane
© Alice Vittrant CNRS-LACITO, janvier 2010

vegarde des langues est maintenant sur le devant de la scène. Le laboratoire est en effet souvent sollicité par l'UNESCO, par les journalistes de la presse écrite, radio ou télévisée, ou par les organisateurs d'événements culturels : les langues rares sont attirantes. C'est vrai que le LACITO est sur le front des langues qui meurent. Mais il est aussi l'un des laboratoires qui savent deux choses différentes et décisives. La première, c'est qu'on découvre encore aujourd'hui de nouvelles langues. Au LACITO, il y a plusieurs chercheurs qui ont découvert des langues dont personne (sauf les locuteurs bien sûr !) n'avait jamais entendu parler : plusieurs de ces langues « nouvelles » sont à certains égards des *enfants de chez nous* ; et je crois que le CNRS a tout lieu d'être fier de cela. La seconde chose, c'est que nous participons – avec d'autres laboratoires français ou étrangers – à ce mouvement d'encouragement aux « langues rares ». Le LACITO est le laboratoire du CNRS qui s'occupe des « langues rares ». D'autres laboratoires, nos frères ou nos cousins, le font pour certaines régions particulières du monde, par exemple nos amis du LLACAN pour l'Afrique noire (et ils ont un devoir particulier au regard de l'histoire du colonialisme français). Mais le LACITO reste le « laboratoire des langues rares », auquel

UN CENTRE UNIQUE DE RESSOURCES POUR LA DIFFUSION DE L'ORAL – LE CRDO

Depuis 2010, grâce au Très Grand Équipement Adonis, le LACITO était – avec le Laboratoire Parole et Langage (UMR6057) d'Aix-en-Provence – l'un des deux laboratoires supports du CRDO.

Fondé à l'origine pour assurer une numérisation et une archive pérenne aux données orales recueillies par les linguistes, il s'ouvre désormais, avec l'aide du LACITO, aux archives sonores en général afin de proposer une offre plus large sur les données manipulant du son.

Ce nouveau CRDO, appuyé sur le LACITO et ses personnels, vient de proposer en collaboration avec le CREM (Centre de Recherche en Ethnomusicologie domicilié à Nanterre), une Journée « Son et Corpus sonore », qui a détaillé les aspects juridiques de la propriété des documents, les aspects techniques de la physique et de la fiabilité des supports des enregistrements, les aspects humains et scientifiques de la « collecte » de données et les problèmes que pose leur archivage.

s'adressent les étudiants et les journalistes. » Le directeur du LACITO ajoute avec un sourire : « Vous savez, les langues rares, c'est une question très étrange. Le fait qu'une langue soit maintenant parlée par 300 personnes ne la prédispose pas à la curiosité scientifique, car une autre langue parlée par 3 millions de gens peut être, pour les spécialistes des langues du monde, « plus bizarre », plus remarquable. Les scientifiques doivent absolument conserver leur indépendance, ils doivent méditer l'histoire de leur science (heureusement nous avons le [Laboratoire d'Histoire des Théories Linguistiques, UMR7597](#)), pour ne pas être trop naïfs. Les vérités scientifiques importantes ne sont pas la conséquence directe de la rareté des témoins : il faut un chercheur instruit qui puisse nous expliquer ce qui se passe. Il nous faut des chercheurs jeunes, bien sûr, mais il nous faut aussi des gens d'expérience. Comme dans beaucoup de métiers, n'est-ce pas ? Il nous faut des gens qui témoignent – et c'est un des axes fondamentaux des sociétés d'aujourd'hui : l'expérience, la patience, la mémoire. »

Le LACITO en chiffres

- ▶ **Création** : 1976, par Jacqueline M.C. Thomas
- ▶ **Directeur** : François Jacquesson
- ▶ **Tutelles** : CNRS / Sorbonne Nouvelle-Paris 3 ; les autres partenaires privilégiés sont Paris Sorbonne-Paris IV et l'INALCO
- ▶ **Membres** : 15 chercheurs CNRS, 16 enseignants-chercheurs, 13 membres dépendant d'autres organismes, 2 chercheurs invités, 20 chercheurs associés, 3 ITA CNRS
- ▶ 47 doctorants
- ▶ **8 389 ouvrages** (hors périodiques), tirés-à-part et thèses disponibles au sein du centre de documentation André Georges Haudricourt situé sur le campus
- ▶ **Axes de recherche** : Le LACITO est connu pour ses travaux sur la typologie linguistique, la linguistique comparative et historique (rare en France), l'enquête de terrain, la documentation, l'exploitation scientifique et l'archivage des langues dites rares. Mais récemment encore, le penchant anthropologique était sensible dans la liste des 'opérations de recherche' en cours : Adoption, parenté, parentalité : des perspectives comparatives entre tradition et globalisation ; Changement linguistique et écologie sociale ; Le dit, le non-dit, le "dire autrement" et l'implicite... ; Interlocution et espaces publics ; Nomination, dénomination et terminologie de parenté ; Phonologie panchronique
- ▶ **Aires linguistiques de spécialité** : outre les régions où le LACITO a une présence ancienne et bien connue (Océanie, Himalaya, Inde du Sud, Balkans et Caucase), se développe ou re-développe une présence dans d'autres régions du monde. Le LACITO reçoit avec bienveillance tout ce qui concerne la diversité des langues.
- ▶ Le Lacito est un des membres constituant la **Fédération de Recherche sur la Typologie et les Universaux Linguistiques (TUL / FR2539)** et du **LABEX EFL**. Il a accueilli et accueille de nombreux projets internationaux, a des relations anciennes et poursuivies avec de nombreuses universités étrangères. Certains des chercheurs du LACITO sont actuellement en poste en Australie et en Chine.



contact&info

- ▶ François Jacquesson
Directeur du Lacito
jacquess@vjf.cnrs.fr
- ▶ Pour en savoir plus
lacito.vjf.cnrs.fr

Archéologie de la France - Informations Les opérations archéologiques en France en quelques clics

Description du système

Coédition du ministère de la Culture et de la Communication (sous-direction de l'Archéologie) et du CNRS, *Archéologie de la France - Informations* (AdIFI) est une revue en ligne destinée à publier gratuitement et de façon permanente l'actualité des opérations archéologiques menées en France. Chaque notice est rédigée par les responsables d'opérations ; elle présente l'opération entreprise ainsi que les principaux résultats, assortis au cas par cas d'illustrations. Toutes les périodes sont considérées, de la préhistoire aux temps présents.

Cette revue, ouverte au public en février 2009, constitue une base de données évolutive à l'usage des chercheurs nationaux et internationaux, ainsi que des divers acteurs de l'archéologie et de tous ceux qui sont intéressés par les découvertes et travaux de l'archéologie. Cette nouvelle publication électronique remplace *Gallia - Informations* dont elle reprend les missions et assure le développement.

Le site est accessible à l'adresse suivante : www.adlfi.fr

Actuellement, sur le site, plus de 3 900 notices, 3 500 illustrations et 1 200 références bibliographies sont disponibles en ligne. La majorité des régions (22) et des départements (86) sont représentés avec des notices renvoyant à des opérations archéologiques effectuées de 1997 à 2010.



Cheminée, Aizier, Haute-Normandie © ADLFI - Yan Béliéz

Modes de recherche

L'accès aux informations archéologiques (textes, illustrations et bibliographie) se fait par l'intermédiaire de différents modes de recherche. Cinq modes de recherche sont proposés :

- **Recherche prédéfinie**, recherche très simplifiée pour l'utilisateur qui obtient une liste de notices par une succession de sélections : région, département, commune, année, auteurs, responsable, type d'opération, chronologie, mots-clés ;
- **Recherche simple** (ou par défaut), recherche dans un seul champ de son choix, à l'aide d'une liste des valeurs disponibles ;
- **Recherche croisée** (multicritères), possibilité offerte à l'utilisateur d'effectuer une recherche croisée sur plusieurs champs. Le système doit permettre l'utilisation d'un grand nombre de critères tout en indiquant au fur et à mesure de la constitution de la recherche, les champs et données demandés ;
- **Recherche sur l'illustration**, l'utilisateur accède à une illustration (et à la notice qui la contient) par une recherche combinant les mots-clés (selon le thesaurus sujets PACTOLS) et un type d'illustration (vue générale, vue de détail, plan, etc.) ;
- **Recherche plein texte**, appliquée sur le texte des notices, cette recherche permet de retrouver n'importe quelle chaîne de caractères.

Affichage et visualisation des résultats

L'affichage des résultats se fait sous forme de listes et de tableaux, dans les deux cas, chaque ligne est cliquable et donne accès au document.

Pour les notices et les illustrations, l'affichage des résultats suit une présentation identique : un bloc contenant les métadonnées, suivi du titre et du contenu (texte et vignette pour les notices et image pour les illustrations).

Pour les notices, les références bibliographiques incluses dans le texte sont également résumées en fin de document.

Autres fonctionnalités

Il est proposé aux utilisateurs réguliers ou habitués un accès personnalisé à l'information. Il se fait grâce à un système d'abonnement gratuit. Cela permet à l'abonné, d'une part, à l'aide d'un "panier" de sauvegarder les résultats de sa recherche et d'autre part de pouvoir télécharger les notices sélectionnées sous format PDF.



Nature des données

Archéologie de la France - Informations est donc une base de données d'informations archéologiques constituant autant de fiches documentaires (notices). Ces notices, élaborées pour chaque opération archéologique programmée ou préventive ayant fait l'objet d'un rapport de fouilles ou d'un rapport final d'opération (RFO), sont validées par les Services régionaux de l'Archéologie (SRA) et par les Commissions interrégionales de la recherche archéologique (CIRA) ou le Conseil national de la recherche archéologique (CNRA) pour les DOM et TOM et les fouilles sous-marines. Chaque notice comporte une fiche de catalogage (métadonnées), un texte structuré, des illustrations (ou non) et des références bibliographiques (ou non). L'essentiel de la navigation sur le site *AdIFI*, s'opère au sein des fonctions de recherche et d'affichage des résultats.

contact & info

- Nathalie Abravanel
Secrétaire de rédaction
nathalie.abravanel@mae.u-paris10.fr
- Didier Hatat
Secrétaire de rédaction
didier.hatat@mae.u-paris10.fr
- Pour en savoir plus
www.adlfi.fr

OUTILS DE LA RECHERCHE

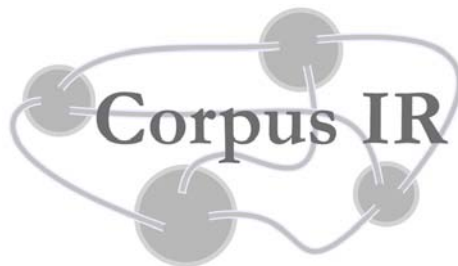
Corpus IR, une nouvelle infrastructure de recherche pour les SHS

Coopération des Opérateurs de Recherche

Pour un Usage des Sources numériques - Infrastructure de Recherche

Depuis le 1^{er} mai 2011, les sciences humaines et sociales disposent, au côté du TGE Adonis et du GIS Progedo, d'une troisième Très grande infrastructure de recherche : **Corpus IR**.

Cette infrastructure, qui articulera des consortiums d'acteurs et d'équipes autour de corpus de données, affiche comme objectif l'accroissement quantitatif et qualitatif des archives scientifiques numériques à disposition de la communauté des chercheurs et enseignants-chercheurs et au delà.



Le Contexte des TGE et TGIR

La feuille de route française des infrastructures de recherche rédigée en décembre 2008 notait que :

« Les infrastructures de recherche dans le domaine des SHS sont étroitement liées au développement des sciences et technologies de l'information et de la communication. Si pendant de nombreuses années, la bibliothèque a constitué le principal grand instrument pour de nombreuses disciplines du domaine, il n'est plus de pratique scientifique qui puisse se dispenser des ressources et services apparus avec les STIC [...]

Plus fragiles que par le passé, ces données et documents numériques imposent pour être accessibles de façon pérenne, un ensemble de traitements qui tiennent compte à la fois du travail scientifique lui-même et des évolutions techniques. »

À noter qu'une actualisation de la feuille de route est prévue pour fin 2011.

► Télécharger la feuille de route de 2008

Afin de faire face à ces mutations et de répondre à ces nouveaux besoins, il était préconisé, en 2008, la mise en œuvre de quatre Très grandes infrastructures de recherche (TGIR) dans le domaine des SHS. Le TGE Adonis, défini comme une structure d'appui à la communauté SHS ; PROGEDO (PROtection et GEstion de DONnées pour les sciences humaines et sociales), que l'on peut définir de manière trop rapide comme l'infrastructure qui traite des données dites « quantitatives », appuyée sur le réseau existant Quetelet ; BSN, la Bibliothèque scientifique numérique, destinée à être élargie à l'ensemble des secteurs scientifiques, dont les composantes sont Persée ou encore revues.org ; et enfin CORPUS (Coopération des Opérateurs de Recherche Pour un Usage des Sources numériques), qui, à l'image de PROGEDO, doit accentuer ses efforts sur les données scientifiques dites « qualitatives ».

La planification de ces infrastructures de recherche nationales répondait à des développements européens similaires, et en particulier aux infrastructures reconnues dans le cadre d'ESFRI (European Strategy Forum on Research Infrastructures), dont les objectifs sont la mise en commun des pratiques et des structures en vue de l'amélioration de la coopération et des moyens scientifiques au niveau européen. Ainsi, Adonis doit, toujours selon la feuille de route, prendre à sa charge la coordination de la participation française à Dariah. PROGEDO répond à CESSDA, ESSurvey et SHARE ; CORPUS, quand à elle, assure le volet français de Clarin.

CLARIN – COMMON LANGUAGE RESOURCES & TECHNOLOGY INFRASTRUCTURE

« Clarin s'est engagé à établir une infrastructure de recherche intégrée et interopérable de ressources linguistiques et de leurs technologies. Elle vise à lever la fragmentation actuelle en offrant une infrastructure stable, pérenne, accessible et extensible, et en faisant contribuer aux eHumanities. »

Citation du site www.clarin.eu/external

Réunissant des acteurs de la majeure partie des pays européens dans le domaine de la linguistique et de son interface avec les technologies de l'information, l'objectif de Clarin est de devenir, dès 2012, une infrastructure pérenne reconnue par la Commission européenne comme l'un des instruments majeurs de la recherche en sciences humaines et sociales.

Son ambition sera de coordonner les réservoirs de données linguistiques et leurs mises à disposition de sorte à améliorer leur utilité scientifique. **Corpus IR coordonnera la participation française à cette infrastructure européenne.**

Malgré le besoin de telles structures au niveau national, et malgré la nécessité d'associer les efforts français à ceux de nos partenaires européens, seul le TGE Adonis, porté par le CNRS, a eu les moyens de fonctionner dès 2008. Les TGIR PROGEDO et CORPUS ont connu de grandes difficultés, le premier pour assumer la totalité des fonctions, le second est resté, jusqu'en 2010, au stade de « projet » alors même que les structures européennes se constituaient et se définissaient sans que la France puisse présenter des interlocuteurs pouvant s'appuyer sur des dispositions nationales. En 2011, bien que l'ensemble des problèmes ne soient pas résolus, trois infrastructures nationales pour les SHS s'inscrivent – à côté des grands équipements des autres disciplines comme les accélérateurs de particules ou la flotte aérienne pour la recherche sur l'environnement – dans le paysage des TGIR français.

Qu'est-ce une TGIR pour les SHS ?

La diversité des SHS et de leurs approches, ainsi que la dispersion géographique et institutionnelle des acteurs et équipes, sont parmi les facteurs qui nous invitent à repenser les concepts de Très grand équipement (TGE) et de Très grande infrastructure de recherche (TGIR). La question est moins complexe pour le TGE Adonis qui a fait de la notion d'« équipement » sa substance. Comme le mentionnait la feuille de route,

« le but est la constitution d'un espace de navigation, réunissant différents documents : thèses, revues, bases bibliographiques, sources auxiliaires (ouvrages-outils du type catalogues, actes de colloques, inventaires, publication de fouilles...), communication scientifique directe (littérature grise, éprouvons, thèses en ligne...) »

La mise en place du moteur de recherche *Isidore*, mais aussi la création de la « Grille d'Adonis », espace de service et d'hébergement de fichiers numériques pour les projets des SHS, correspondent à l'entendement que l'on peut avoir au sujet d'un Très grand équipement. Les notions de TGIR et de TGE apparaissent toutefois plus complexes quand il s'agit de penser PROGEDO, et peut-être encore davantage quand il s'agit de définir la TGIR – ou plus simplement l'IR CORPUS. Ici encore, revenons à la feuille de route originale qui illustre ce à quoi Corpus doit aspirer :

« CORPUS est un dispositif de financement, de coopération et de mise en commun de ressources afin d'accompagner et de favoriser les effets d'apprentissage et les synergies pour le développement de l'usage des sources numériques par les chercheurs des sciences humaines et sociales. CORPUS assure des missions d'identification, de diffusion, de promotion et de préservation des données produites par les chercheurs dans les grands champs disciplinaires des sciences de l'homme et de la société. »

Le constat qui articule les besoins auxquels doit répondre CORPUS, ainsi que la nature de sa structuration et de son organisation, est épistémologique : les objets des SHS (manuscrits, carnets de terrain, archives de toute sorte, photographies, enregistrements sonores, productions littéraires...) peuvent être des conséquences de l'activité scientifique (on parle alors d'« archives scientifiques »), tout comme ils peuvent en être le substrat (on parle alors de « don-

nées »). Les sciences de l'information appellent cela la récursivité : un processus qui déclenche un autre processus de même nature. De fait, la matérialité des domaines qui constituent les SHS est, à l'image de la diversité des approches et de la dispersion géographique et institutionnelle des acteurs, une matérialité décentrée et dispersée, logée au plus près des acteurs eux-mêmes, mais avec une visée qui dépasse son lieu de résidence. Le mot-clef de la feuille de route devient dans ce contexte celui de la « coopération » et la nature de la TGIR celle d'un réseau de compétences et d'archives-données.

Construire le réseau de l'IR CORPUS

L'objectif est donc celui de créer un réseau qui définit et articule cette coopération et dont l'ambition est de dégager une plus-value scientifique à court, moyen et long terme. Cette plus-value doit se

construire sur la base de la mise en commun des ressources et de la coordination des pratiques, de sorte à ce que les « données » puissent effectivement, une fois enrichies, devenir des « archives scientifiques » transversales et pérennes, c'est-à-dire utilisables et réutilisables, analysables et ré-analysables, dans d'autres contextes et obéissant à d'autres questions que celles qui étaient à leur origine.

Pour ce faire, l'IR CORPUS mettra en place et labellisera des consortiums, qu'ils soient thématiques ou disciplinaires, composés d'acteurs et d'équipes dont la finalité sera de devenir des références en matière de manières de faire numérique autour de types d'objets identifiés. Ils devront dégager des procédures et des standards partagés qui garantissent, malgré la diversité des problématiques dans lesquelles les données sont produites, la transversalité et pérennité des archives. Ils devront enfin, grâce à ces références dégagées et au travers d'un effet d'apprentissage et d'inclusion communautaire, garantir l'enrichissement quantitatif et qualitatif des archives-données numériques de et pour les sciences humaines et sociales.

Au fur et à mesure de l'avancement de la construction de l'IR CORPUS, la communauté sera informée des dispositions concrètes qui sont mises en place.

En attendant, nous vous invitons à visiter le site de l'IR CORPUS www.corpus-ir.fr pour de plus amples informations.

Laurent Dusset

Responsable de l'IR CORPUS
Directeur du CREDO UMR6574
Université de Provence / CNRS / EHESS

contact&info

► Laurent Dusset
Responsable de l'IR CORPUS
contact@corpus-ir.fr
► Pour en savoir plus
www.corpus-ir.fr

JournalBase, une plate-forme bilingue d'interrogation des revues en sciences humaines et sociales et de comparaison de leur référencement



Construit à partir des données du [Web of Science](#), de [Scopus](#), des listes d'autorité [ERIH](#) et [AERES](#), le site web [JournalBase](#) propose, en libre accès, un service inédit pour la communauté des SHS, de recensement des revues et de comparaison de leur référencement dans les listes nationales et internationales à visée bibliométrique. En apportant un recensement exhaustif sur la couverture de chacune de ces sources, [JournalBase](#) peut servir de référence et d'argumentaire aux débats en cours sur l'évaluation par les revues. Enrichi de nombreuses informations sur chaque revue (discipline, site web, langue de publication, éditeur, pays de l'éditeur, payante ou en libre accès), cet outil pionnier offre à tous les acteurs de la recherche une source complète et à jour d'information et de comparaison.

L'historique du projet et son objectif

Soutenu depuis décembre 2007 par le TGE Adonis, le projet initialement intitulé « Constituer des outils collaboratifs pour évaluer et signaler des ressources en sciences humaines et sociales » avait pour objectif d'apporter des données précises aux débats en cours sur les questions d'utilisation des outils bibliométriques en SHS. En effet, aucune étude exhaustive n'ayant été faite jusque là, un état des lieux était devenu indispensable pour l'examen critique de ces outils. En partant du contenu des outils bibliométriques ([Web of Science](#), [Scopus](#)) et des listes d'autorité ([ERIH](#), [AERES](#)), nous avons mesuré la représentativité de ces sources et les avons comparées afin de tester la qualité de leur emploi éventuel pour des évaluations.

Le projet a fait l'objet de plusieurs publications depuis son démarrage. Une étape importante a été marquée avec le lancement du site en ligne [JournalBase](#) le 9 juin dernier. À cette occasion, des résultats inédits ont été présentés au colloque « L'évaluation des productions scientifiques : des innovations en SHS ? » qui s'est tenu les 9 et 10 juin 2011 à Paris. Le détail des résultats paraîtra dans les actes du colloque qui seront publiés en 2012, mais nous pouvons d'ores et déjà retenir quelques points essentiels pour les revues françaises.

Les revues françaises

Tout d'abord, on constate (figure 1) que le nombre de revues françaises recensées dans ces sources est très faible relativement aux 2 000 revues estimées par l'étude commanditée par le TGE Adonis sur l'édition française en sciences humaines et sociales (2009). Les revues françaises représentent un total de 572 (5,3%) sur les 10 756 revues identifiées par [JournalBase](#) 2010. C'est dans les listes de l'[AERES](#) qu'on observe le plus grand nombre de revues françaises, avec 427 revues pour l'ensemble des SHS (excepté les listes de droit et de sciences de l'information, qui n'étaient pas prêtes et

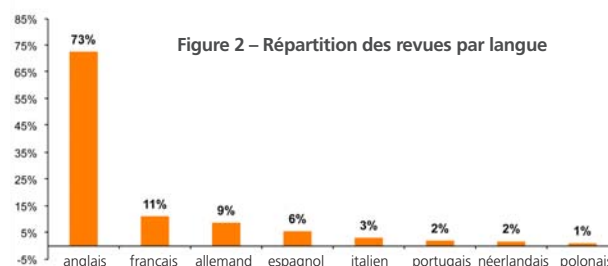
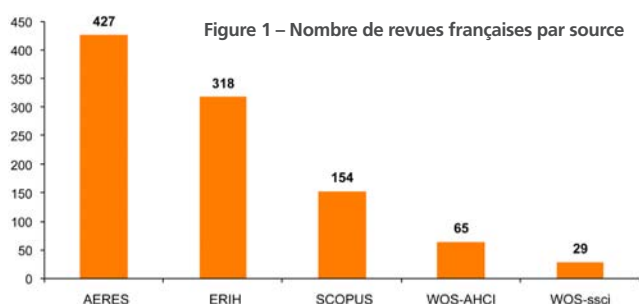
ne sont pas intégrées dans l'analyse de ces résultats). Seules 154 revues françaises figurent dans la base [Scopus](#), 65 dans le [WOS-AHCI](#) (sciences humaines), et 29 dans le [WOS-SSCI](#) (sciences sociales). Si on cumule les revues du [AHCI](#) et [SCCI](#), en supprimant les doublons, on obtient un total pour le [WOS SHS](#) de 91 revues françaises, soit près de 5 fois moins que dans les listes de l'[AERES](#) qui ne recouvrent pourtant pas encore toutes les disciplines.

Les résultats de la comparaison entre le [WOS-AHCI](#) et les listes [ERIH](#) 2007 sont aussi très significatifs : le nombre de revues françaises dans [ERIH](#) (figure 1) est 5 fois plus élevé que dans le [WOS-AHCI](#). Pourtant, la base [ERIH](#) ne concerne que les sciences humaines et n'inclut pas les sciences sociales. On pourra vérifier si cette tendance à une représentation plus élevée des revues françaises dans [ERIH](#) se confirme après la mise à jour de [JournalBase](#) 2011, qui intégrera les nouvelles listes [ERIH](#) ainsi que les listes de droit et des sciences de la communication et de l'information de l'[AERES](#).

Un constat un peu plus réconfortant émerge de l'étude par langue de publication (figure 2). En effet, loin derrière l'anglais (près de 73%) qui confirme ici son hégémonie, le français arrive en seconde position avec 11% des revues recensées, devant l'allemand (9%), l'espagnol n'étant qu'en quatrième position (6%).

L'examen comparatif des revues recensées dans les quatre sources montre par ailleurs qu'elles ne se recoupent qu'à environ 10%, ce qui signifie que selon la source utilisée, la base statistique à partir de laquelle on mesure les publications des chercheurs est très différente. Cette estimation de 10 % sera toutefois modifiée par l'introduction de données complémentaires, notamment en sciences sociales avec les listes de l'[ESF](#) en complément d'[ERIH](#).

À l'occasion de la mise à jour [JournalBase](#) 2011, une étude fine des résultats comparatifs entre les contenus des bases et de leur recouvrement sera proposée. On pourra également mettre en évidence les lacunes de ces sources en rapprochant leurs données de celles établies à partir des publications déclarées par les chercheurs du [CNRS](#).



contact&info

- ▶ Michèle Dassa, chargée de mission INSHS
michele.dassa@cnrs-dir.fr
- ▶ Christine Kosmopoulos, ingénieure de recherche,
Géographie-cités
christine.kosmopoulos@parisgeo.cnrs.fr

▶ Pour en savoir plus
journalbase.cnrs.fr



Les chantiers d'un très grand équipement

Lors de mon arrivée au TGE en septembre 2010, les tutelles de cette infrastructure de recherche ont fixé les missions auxquelles devaient désormais répondre le TGE (structuration des centres de ressources numériques, développement de la grille de service et lancement de la plateforme de recherche Isidore).

L'équipe, alors modeste, de ce très grand équipement s'est fortement mobilisée pour remplir au mieux cette feuille de route. Le site web a été complètement rénové et il présente maintenant dans le détail nos différents services. Nous avançons dans la mise à disposition d'outils pour aider les communautés à mener à bien leurs projets numériques, les développements autour d'Isidore continuent et la structuration des CRN a avancé.

Nous avons ouvert une antenne à Orléans consacrée à l'accompagnement de projets et aux *Digital humanities*. À Villeurbanne, au sein du centre de calcul de l'IN2P3, nous étoffons une équipe informatique en charge de la grille de service et de l'infrastructure numérique. La grille de service fonctionne pour l'hébergement de projets de recherche, le stockage des données, le calcul et l'archivage à long terme. Aujourd'hui, 70 structures de recherche utilisent les services de la grille du TGE Adonis.

Avec les outils qu'il met en œuvre, le TGE est à la fois en amont et en aval des autres très grandes infrastructures de recherche (TGIR) en SHS. En amont, le TGE développe les outils de production et de structuration des données indispensables pour la production de nouvelles connaissances dont les publications rendent compte – cette mission est remplie par la Bibliothèque scientifique numérique (BSN) dont la mission dépasse d'ailleurs les seules SHS. Le TGE se situe aussi en aval car il assure une meilleure visibilité des productions scientifiques grâce à sa plateforme de recherche Isidore.

Ce positionnement n'est possible que parce que le TGE travaille en étroite relation avec les utilisateurs. Grâce aux différentes rencontres que nous avons eues dans les Maisons des sciences de l'homme et dans les laboratoires, les services du TGE sont mieux connus et doivent l'être davantage. En six mois, nous sommes allés dans six MSH et nous continuerons dès la rentrée. Différents organismes et commissions nous ont demandé de présenter les services que nous offrons aux communautés scientifiques en SHS.

Bref, les chantiers du TGE continuent...

► Partage d'expériences

Le Centre national de ressources textuelles et lexicales

► Du bon usage d'Adonis

À la rencontre de MEET
Mutualisation d'Expériences
sur l'Encodage TEI

► Une question / une réponse

Qu'est-ce que la TEI ?

Partage d'expériences

Le Centre national de ressources textuelles et lexicales

Dans le cadre de la recherche en SHS, la valorisation et l'exploitation scientifiques de ressources sont particulièrement importantes et stratégiques et un des aspects essentiels aujourd'hui est leur informatisation et leur disponibilité sur la toile sous une forme facilement accessible et exploitable par l'ensemble de la communauté scientifique.

C'est sur cette base qu'en 2006 le CNRS a impulsé la création de centres de ressources, dont le CNRTL pour les ressources textuelles, lexicales et dictionnaires. Adossé à l'ATILF (Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française (CNRS/Nancy Université), son objectif initial était de réunir, au sein d'un portail unique, le maximum de ressources informatisées et d'outils de traitement pour l'étude, la connaissance et la diffusion de la langue française.

Les ressources et outils proposés par le CNRTL

Les ressources proposées par le CNRTL se structurent aujourd'hui autour de cinq pôles de compétence :

1. Un **portail lexical**, base de connaissances lexicales du français qui a pour vocation de valoriser et de partager, en priorité avec la communauté scientifique, un ensemble de données issues des travaux de recherche sur le lexique français menés à l'ATILF ou au sein de partenaires du CNRTL (Académie française, ARTFL Chicago, CLEE et IRIT Toulouse, CRISCO Caen, Laboratoire informatique de Tours, etc.). Projet évolutif, cette base de connaissances permet d'obtenir à partir d'une forme lexicale, par exemple *sussiez* du verbe *savoir* (cf. Figure 1), des informations

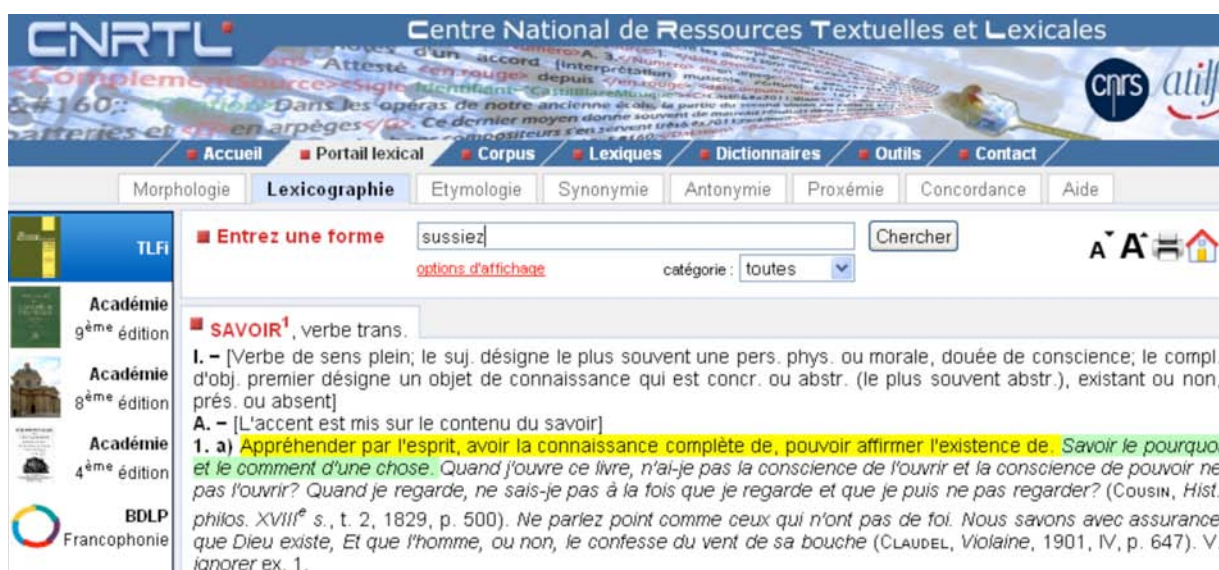


Figure 1 – Obtention d'informations lexicographiques à partir de la forme *sussiez*

Pour faciliter la mutualisation de telles ressources, nous avons choisi de doter ce centre d'une visibilité spécifique, au travers de l'acquisition des droits du domaine cnrtl.fr, offrant ainsi :

- ▶ une boîte contact : contact@cnrtl.fr, qui aujourd'hui recueille en moyenne une quinzaine de messages par semaine ;
- ▶ un site web : www.cnrtl.fr, vecteur principal pour présenter le CNRTL, diffuser les ressources et permettre aux utilisateurs de proposer ou déposer des ressources auprès du CNRTL.

Le CNRTL est soutenu par le TGE Adonis et, au cours des dernières années, pour assurer sa mise en place, il a été contractualisé dans le cadre du CPER Lorrain et a bénéficié d'un soutien du FEDER lorrain (Fonds européen de développement économique des régions).

morphologiques, lexicographiques et étymologiques, des informations de synonymie, d'antonymie et de proximité sémantique (proxémie, cf. Figure 2) et une concordance utilisant le corpus de textes libres de droits de la base [FRANTEXT](http://frantext.fr). Il permet d'exporter les résultats du concordancier au format XML/TEI (Text Encoding Initiative) et, à notre connaissance, c'est le seul site permettant à un utilisateur d'importer dans un format normalisé un concordancier français d'une telle importance. Produit phare du CNRTL, ce portail sert en moyenne chaque jour plus de 350 000 requêtes venant du monde entier (cf. Figure 3). Il est intégré sous forme d'extension aux navigateurs Firefox et Chrome.

2. Un ensemble de **corpus** librement accessibles par téléchargement, avec, entre autres :



Figure 4 – Exemple d'informations fournies par Prolex

construites par dérivation mais aussi celles formées par composition savante ou néoclassique.

Ainsi à partir de *importable*, Flemm fournit l'analyse suivante :

a.1. *importable/ADJ*==> [in [[*porter VERBE*] *able ADJ*] *ADJ*] (*importable/ADJ*, *portable/ADJ*, *porter/VERBE*)

a.2. "Non portable"

b.1. [[*importer VERBE*] *able ADJ*] (*importable/ADJ*, *importer/VERBE*)

b.2. "(lequel - Que l') on peut importer"

► **FastKwic**, un outil permettant d'indexer un texte, français ou anglais, et de produire un concordancier à partir du résultat de cette indexation.

Une insertion nationale et internationale forte

Le CNRTL est donc engagé dans un processus de mutualisation de ressources issues des différents laboratoires, à travers la validation, l'harmonisation, la diffusion et le partage de ces ressources, qu'il s'agisse de données textuelles et lexicales informatisées ou d'outils permettant un accès intelligent à leur contenu.

Outre son implication au niveau national au sein du **TGE ADONIS** dont il est opérateur pour son champ de compétences (corpus écrits, lexiques et dictionnaires), le CNRTL, dont l'expertise scientifique est largement reconnue, est fortement impliqué au niveau européen ou international à travers :

► sa participation au projet européen **CLARIN** d'infrastructure européenne partagée pour les SHS (Common Language Resources and Technology Infrastructure) s'appuyant sur des centres régionaux « certifiés » dans leurs domaines respectifs. La mise en place d'un accord de partenariat entre l'ATILF et l'INIST (février 2009) nous a permis de positionner le CNRTL comme un des principaux centres de cette future infrastructure de recherche.

► sa fonction de centre européen support de la TEI : issue d'un partenariat entre l'ATILF, l'INIST et le LORIA, cette fonction de centre européen support de la TEI, assurée jusqu'alors par le CNRTL, est reprise pour l'avenir directement par le TGE ADONIS.

► Des collaborations directes avec des centres partenaires, en Grande-Bretagne (Université d'Oxford), en Allemagne (Centres de compétence de Trèves et de Würzburg, Université de Sarrebruck, MPI Berlin) et aux Pays Bas (Université de Nimègue).

Et l'avenir...

Nous souhaitons à l'avenir, au sein du TGE ADONIS, accentuer notre mission d'accompagnement des laboratoires souhaitant mutual-

ser avec d'autres leurs ressources en offrant, entre autres :

► un site WEB permettant aux utilisateurs de pouvoir naviguer dans les collections disponibles sur la plate-forme CNRTL et proposant une interface de recherche conviviale dans les métadonnées au format Dublin Core ou CMDI (Clarín Metadata Infrastructure) ainsi que la possibilité de sélectionner dans l'interface graphique des ressources pour les ajouter dans un « panier » de fichiers à télécharger. Découplée des plates-formes de stockage, cette interface sera régulièrement synchronisée avec elles en moissonnant toutes les métadonnées en OAI-PMH disponibles ;

► l'export OAI-PMH des métadonnées permettant la visibilité des ressources tant sur des plateformes de recherche, par exemple **ISIDORE** qu'au sein d'agrégateurs ou d'infrastructures de recherche, par exemple **CLARIN**.

► des services WEB qui, étant donné un nom de déposant (laboratoire, UMR, équipe d'accueil), fournissent respectivement une page HTML et un fichier XML récapitulant les dépôts archivés de ce déposant ;

► la pérennisation de ces ressources via le service d'archivage à long terme offert par le TGE ADONIS avec le CINES ;

► un outil d'aide à la fabrication des métadonnées CLARIN, complétées avec la notion de déposant, et offrant une fonctionnalité permettant d'engendrer automatiquement de telles métadonnées à partir de métadonnées au format TEI ou de fabriquer des métadonnées minimales ne rendant compte que des notions de déposants. Les données ainsi produites, normalisées et stockées pourront être utilisées par des communautés élargies et répondront aux diverses exigences des standards internationaux.

Jean-Marie Pierrel

Responsable du CNRTL

ATILF UMR7118 Nancy-Université/CNRS

contact&info

► Jean-Marie Pierrel

Responsable du CNRTL

Jean-Marie.Pierrel@atilf.fr

► Pour en savoir plus

www.cnrtl.fr

Du bon usage d'Adonis

À la rencontre de MEET – Mutualisation d'Expériences sur l'Encodage TEI

MEET – Acronyme pour Mutualisation d'Expériences sur l'Encodage TEI – est une action transversale lancée fin 2010 par le TGE ADONIS pour favoriser et promouvoir la rencontre entre communautés utilisatrices et faciliter l'émergence d'un réseau de coordination de l'activité autour de la TEI en France.

Cet article présente les enjeux de cette action et décrit les activités proposées depuis son lancement. Mais commençons d'abord par quelques remarques sur la TEI ([Text Encoding Initiative](#)) :

TEI : une norme hors norme ?

Web, bases de données, bibliothèques numérisées, édition numérique. Dans tous ces domaines, on entend parler de « XML », ce langage informatique de balisage, mis au point par le World Wide Web Consortium. C'est un standard essentiel pour faciliter l'échange automatisé des ressources numériques qu'elles soient textuelles ou autres. Une partie importante de ce standard nécessite la définition de ce qu'on appelle un schéma, c'est-à-dire une déclaration de toutes les balises qui seront utilisées et de leurs modes d'emploi. Pour bénéficier de toutes les possibilités de XML, il est nécessaire d'adopter un "schéma" adéquat à son projet et personnalisable selon ses propres besoins.

Une question se pose alors : comment (bien) choisir son schéma ? Il existe plusieurs schémas XML « standardisés », mis au point par des communautés d'utilisateurs spécifiques.

On peut citer, par exemple :

- ▶ MathML, pour les mathématiques
- ▶ XHTML, pour l'affichage des pages web
- ▶ EAD (Encoded Archival Description), pour les fonds documentaires
- ▶ DocBook, pour les éditeurs scientifiques
- ▶ CML (Chemical Markup Language), pour les structures chimiques
- ▶ NLM (National Library of Medicine), pour les notices bibliographiques
- ▶ DCMES (Dublin Core Metadata Element Set), pour les métadonnées générales.

La TEI se veut fédératrice de cette nouvelle tour de Babel. Dès sa création, à la fin des années 1980, la TEI s'était donnée des buts assez ambitieux : « faciliter la création, l'échange, et l'intégration des ressources informatisées représentant des textes de natures diverses, de toutes les langues, de toute origine temporelle ou culturelle ». N'oublions pas que ce projet naquit avant même l'existence du World Wide Web et qu'il fut vraiment pionnier dans sa vision globale des ressources informatisées.

Un autre aspect atypique de la TEI est qu'elle s'adresse aussi bien aux débutants cherchant des solutions bien rodées et consensuelles, qu'aux experts souhaitant créer des solutions nouvelles aux problèmes fondamentaux de la recherche. Cette vision bicéphale lui confère une souplesse remarquable par rapport aux autres normes. Enfin, son architecture modulaire et extensible assure une plus grande pérennité aux données produites par les projets qui l'utilisent. La plupart des recommandations de la TEI se basent sur un consen-

sus existant. Les solutions générales sont préférées à celles spécifiques d'une discipline ou relevant d'une théorie particulière. Elle offre cependant, dans le même temps, un énorme potentiel de spécialisations si cela s'avère nécessaire. Il faut insister sur ce point : il n'y a pas un seul schéma TEI, car la TEI est un système modulaire permettant de créer un système d'encodage selon ses propres besoins, en sélectionnant les éléments désirés dans un ensemble de propositions déjà établi et très riche puis en ajoutant, si nécessaire, des éléments propres à d'autres standards (SVG MathML par exemple).

Quelle est le périmètre des propositions d'encodage envisagées par la TEI ? Au total, la TEI comporte plus de 400 éléments, organisés en une douzaine de "modules" et une quarantaine de classes. Il existe, bien sûr, un module de base, pour la structuration des textes et des « objets » souvent rencontrés (par exemple, les titres, les paragraphes, les listes, les phrases mises en évidence...). À ceux-ci s'ajoutent des modules spécifiques pour la transcription diplomatique, les variations textuelles (ajouts, ratures, appareil scientifique...), les images, le multimédia, les commentaires contemporains ou modernes, etc. Il est possible de baliser et de normaliser des données plus formelles au sein d'un texte notamment les dates, les noms de lieux ou de personnes, des événements, etc., mais aussi d'enrichir un texte avec des analyses linguistiques ou littéraires de tout niveau. Enfin, la TEI met à disposition toute une série de balises pour les données para-textuelles et « méta ».

Une documentation très complète (et multilingue) de tout cette encyclopédie se trouve sur le [site international de la TEI](#).

À qui s'adresse la TEI ?

La TEI intéresse plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales : les linguistes de corpus, les lexicographes, les historiens et les archivistes sont particulièrement concernés. Elle constitue même la norme essentielle pour ceux qui s'occupent d'édition numérique de sources primaires de toute période. Pour les bibliothécaires qui œuvrent de plus en plus pour les "bibliothèques numériques", une connaissance de la TEI s'avère incontournable pour compléter leurs compétences dans d'autres initiatives de structuration, comme EAD ou Dublin Core.

La TEI s'applique à des projets de dimensions très variées. Elle peut aider au traitement d'un sujet de doctorat ou structurer un corpus de recherche utilisé par toute une communauté de chercheurs. Il existe plusieurs centres de recherche qui utilisent largement la TEI et qui offrent une expertise très importante dans ce domaine (on peut citer par exemple le [CNRTL](#) à Nancy, l'équipe [TELMA](#) de l'IRHT à Orléans, l'École nationale des Chartres, plusieurs laboratoires de l'ENS

de Lyon, Mutec à Lyon, le Centre d'études supérieures de la Renaissance à Tours...). La TEI a également été sélectionnée comme format interne par plusieurs services d'édition, notamment les Presses universitaires de Caen, et par le Cléo pour sa plateforme de revues, [revues.org](#). Mais il existe également plusieurs projets particulièrement réussis, nés des efforts d'un petit groupe de chercheurs, voire d'un expert isolé : on peut citer l'édition numérique du *Grand Cyrus* de Alexandre Gefen, le projet d'informatisation du *Petit Larousse Illustré de 1905* réalisé par Helene Manuelian ou l'édition numérique de ce texte célèbre du XVIII^e siècle, l'*Essai sur le récit de François-Joseph Bérardier de Bataut* réalisé par Christof Schoch.

TEI et TGE : des objectifs communs

Le développement de la communauté TEI profite des initiatives récentes lancées par la communauté *digital humanities* en France qui est devenue incontournable sur le plan mondial mais cet essor est aussi une conséquence des nouvelles pratiques de recherche et de l'utilisation des ressources numériques dans l'édition des sources primaires. Les scientifiques des sciences humaines et sociales sont de plus en plus conscients des transformations et des possibilités offertes par ce qu'il est commun maintenant d'appeler "le tournant du numérique". Plusieurs initiatives antérieures (TEI-RES) et actuelles (Mutec) confirment l'existence d'une expertise TEI française considérable mais trop souvent isolée, ce qui laisse à ces acteurs peu de possibilités pour mutualiser leurs expertises ou généraliser leurs approches.

Le TGE Adonis est particulièrement intéressé par la diffusion et la bonne utilisation de la TEI : les métadonnées enrichies d'une manière standardisée sont plus facilement moissonnables, les documents TEI ont une pérennité davantage assurée et leur mutualisation devient plus simple. Les objectifs de la TEI pour fédérer, échanger et mettre en commun les expériences sont aussi des objectifs partagés par le TGE. D'où l'idée de proposer une action dédiée à la promotion de la TEI soutenue par le TGE. Elle a débuté en décembre 2010 avec des explorations du réseau actuel d'utilisateurs et d'acteurs TEI en France.

Pour favoriser le développement de la TEI, cinq lignes d'activités prioritaires ont été proposées pour MEET :

- ▶ Participer au développement de la communauté
- ▶ Organiser des actions de formation
- ▶ Produire et diffuser de la documentation
- ▶ Participer au développement d'outils
- ▶ Permettre la création de ressources

Dans cette première phase d'exploration, plusieurs actions spécifiques ont déjà été engagées, notamment la mise en place d'un site MEET pour compléter la liste de discussion TEI-FR. Le contenu de ce site sera en lien avec d'autres sites web déjà existants : [Calenda](#) pour les événements concernant les actions de formation, le projet [Plume](#) pour décrire les outils TEI, et bien sûr le site international du [TEI Consortium](#) lui-même. Il s'adresse en particulier aux communautés francophones, avec des notices sur les projets TEI français actuellement en cours, une collection de supports de formation et une version française des textes introductifs du projet [TEI-by-example](#).

Afin d'assurer la formation des différentes communautés et de permettre l'émergence d'experts pluridisciplinaires, un effort particulier est porté sur les formations et la mise en place de supports pédagogiques. Pour cela MEET soutient et accroît les efforts de traduction des recommandations de la TEI par le groupe en charge de ce travail à l'AFNOR. En collaboration avec les projets TEI existants, MEET propose de faire la collecte d'un ensemble de manuels d'encodage, de produire un jeu restreint de guides scientifiques de « bonnes pra-

tiques » TEI et, en collaboration avec les agences idoines, de réaliser une base bibliographique des références autour de la TEI en langue française.

MEET met en œuvre des services de conseil aux porteurs de projets et une assistance particulière aux initiateurs de formations générales en *digital humanities*. MEET est également centre de référence pour le développement d'outils et leur diffusion dans les communautés. En collaboration avec le réseau TEI-FR, et animée par l'équipe Mutec, une première réunion s'est déjà tenue à Paris en juin 2011 et a commencé à inventorier les différents logiciels XML-TEI disponibles et utilisés en France. Il est essentiel de poursuivre ce travail afin de pouvoir proposer, à moyen terme, un panorama complet des outils existants et un espace dédié où les communautés intéressées pourront les expérimenter sans investissement majeur. Ce travail servira également à recueillir les besoins et à repérer les manques éventuels dans l'offre logicielle proposée.

MEET souhaite collaborer avec les développeurs désireux de rendre des outils existants conformes à la TEI ou d'intégrer une interface TEI à leurs produits. Prochainement sur le site de MEET, sera mis en place un service de validation qui leur permettra de vérifier la compatibilité de leurs formats avec la TEI. Une autre proposition est de mettre en place une sorte de vitrine présentant un échantillon de corpus représentatifs des différentes disciplines des sciences humaines et sociales, qui pourront être diffusés largement et qui serviraient également de corpus de référence pour les outils à développer.

Une dernière partie importante du travail de MEET est de fédérer les expériences françaises parmi les utilisateurs TEI au niveau européen et mondial. Il s'agit de relayer auprès du [TEI Council](#), les nouvelles propositions techniques soumises par certaines équipes françaises qui possèdent une expertise significative, entre autres dans l'édition génétique, l'édition numérique ou l'encodage de corpus oraux ; ce qui permettra d'accroître le nombre d'institutions françaises, membres actifs du consortium. En tant que partenaire du Consortium TEI, le TGE ADONIS est en bonne position pour assurer l'influence française dans la gestion et l'évolution de la TEI. Ce travail contribue aussi aux activités internationales du TGE et lui permet de jouer un rôle encore plus significatif dans des projets comme European ou [DARIAH](#)...

Lou Burnard, TGE Adonis

Lou Burnard a été chargé par le TGE Adonis de mettre en place et de coordonner les actions de MEET. Manager du Humanities computing Unit, puis directeur adjoint de l'Oxford University Computing Services, Lou Burnard travaille dans les digital humanities depuis les années 1990.

Lou Burnard est l'un des initiateurs de la Text Encoding Initiative (TEI), du Arts and Humanities Data Service et du British National Corpus. Il est l'auteur de nombreuses publications, parmi lesquelles des guides pratiques d'utilisation de la TEI et des articles sur les différents standards d'encodage dans l'édition numérique.

contact&info

▶ Lou Burnard
lou.burnard@tge-adonis.fr
▶ Pour en savoir plus
www.tge-adonis.fr

UNE QUESTION / UNE RÉPONSE

Qu'est-ce que la TEI ?

La TEI (Text Encoding Initiative) fournit un ensemble riche et élaboré de recommandations sur les façons d'appliquer le langage XML à un large éventail de contenus propres aux sciences humaines et sociales. La TEI est en effet l'expression d'un large consensus scientifique sur ce qui s'est révélé efficace dans le domaine de l'encodage numérique et ce depuis longtemps, les premières propositions datant de 1990. La TEI est régulièrement actualisée et bénéficie de mises à jour deux fois par an.

Ses recommandations ne proviennent pas d'un groupe restreint d'experts techniques, ni d'éditeurs de logiciels aux motivations commerciales, mais de la pratique et des priorités d'une communauté élargie d'utilisateurs qui travaillent en SHS, sans tenir compte des frontières nationales ou disciplinaires.

Comment en profiter ?

La TEI peut être utilisée efficacement d'une manière très simple, en employant seulement un petit nombre d'éléments et d'attributs XML. Elle peut aussi être personnalisée pour prendre en compte les intérêts et les priorités d'une ou plusieurs communautés. Pour profiter pleinement de la TEI, vous devez faire des choix éclairés sur ce qu'elle offre. L'existence d'une communauté active en TEI signifie qu'il y aura toujours des personnes capables de vous conseiller et de partager leurs expériences avec vous.

Comment la TEI évolue-t-elle ?

Le numérique apporte de nouveaux thèmes et de nouvelles priorités aux SHS et à ses différentes disciplines. Parce que la communauté des utilisateurs TEI est fermement ancrée dans l'ensemble des disciplines SHS, elle est en mesure de s'assurer que les recommandations de la TEI répondent aux évolutions possibles. Chaque nouvelle version de la TEI apporte des corrections d'erreurs et des précisions de forme, ainsi que des élargissements vers de nouveaux domaines, et ce tout en prenant soin de maintenir la compatibilité avec les versions antérieures.

Quel est son intérêt ?

Comprendre la TEI n'est pas seulement une question de technologie. Connaître la pratique d'autres chercheurs est un important moyen pour tester et élargir les frontières de ses propres pratiques. A la différence d'autres standards, la TEI intègre consciemment un ensemble de théories sur la nature du texte et sa version numérique.

Lou Burnard, TGE Adonis

contact&info

► Nadine Dardenne
Chargée de la communication
et de la structuration des réseaux
nadine.dardenne@tge-adonis.fr
► Pour en savoir plus
www.tge-adonis.fr

la lettre de l'INSHS

- ▶ **Directeur de la publication** Patrice Bourdelais
- ▶ **Directeur de la rédaction** François-Joseph Ruggiu
- ▶ **Responsables éditoriales** Sandrine Clérisse & Armelle Leclerc com-shs@cnrs-dir.fr
- ▶ **Conception graphique** Sandrine Clérisse & Bruno Roulet, Secteur de l'imprimé PMA
- ▶ **Graphisme Bandeau** Valérie Pierre, direction de la Communication CNRS
- ▶ **Crédits images Bandeau**
© Photothèque du CNRS / Hervé Théry, Émilie Maj, Caroline Rose, Kaksonen
- ▶ **Pour consulter la lettre en ligne**
www.cnrs.fr/inshs/Lettres-information-INSHS/lettres-informationINSHS.htm
- ▶ **Pour s'abonner / se désabonner**
com-shs@cnrs-dir.fr
- ▶ **Pour accéder aux autres actualités de l'INSHS**
www.cnrs.fr/inshs

Institut des sciences humaines et sociales CNRS

• 3 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16 •